



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3470 — Lundi 9 Novembre 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

هيئة السوق المالية تحذر من عمليات مالية غير قانونية 2

LE CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER MET EN GARDE LE PUBLIC 3
CONTRE DES OPERATIONS FINANCIERES ILLEGALES

AVIS DU CMF

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTROLE

SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FLITRATION 3
– GIF FILTER–

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

AMEN BANK 4-6

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE I

AVIS DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE
INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS
ELECTRIQUES -SIAME-

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU
30 SEPTEMBRE 2009

- SICAV L'EPARGNANT
- SICAV L'INVESTISSEUR
- SICAV AVENIR



"TeleTRADE-TN "

406 26

(Hong Kong)

"TeleTRADE Dow Jones"

.(FOREX)

"TeleTRADE-TN "

COMMUNIQUÉ DU CMF

**LE CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER MET EN GARDE LE PUBLIC
CONTRE DES OPERATIONS FINANCIERES ILLEGALES**

Le Conseil du Marché Financier attire l'attention du public sur les activités de la société « TeleTRADE-TN », société unipersonnelle à responsabilité limitée sise rue d'Angleterre N°26 Bureau 406 Tunis, et de son gérant monsieur Amin SIFI qui se présentent comme représentants d'une société financière internationale dénommée « TeleTRADE Dow Jones » dont le siège se situerait à Hong Kong, pour proposer aux personnes résidentes et non résidentes, notamment par messagerie électronique et avis publicitaires, des services de formation, de consulting et d'investissement sur les marchés financiers internationaux tels que le marché financier Américain et le marché international des devises (FOREX).

Le Conseil du Marché Financier informe le public que ni la société « TeleTRADE-TN », ni monsieur Amin SIFI, ne sont agréés par le Conseil du Marché Financier pour l'exercice de l'activité de démarchage en Tunisie ou pour fournir des services d'investissement liés aux marchés financiers ou à faire toutes autres opérations financières.

En conséquence, le Conseil du Marché Financier met en garde le public contre de tels agissements et lui demande de ne pas donner suite aux propositions d'investissement émanant des personnes sus-indiquées.

2009 - AC - 81

DEMANDE D'ACQUISITION
D'UN BLOC DE CONTROLE

AVIS DU CMF

**SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FLITRATION
- GIF FILTER -**

Siège social : GP1 , Km 35 Route de Sousse - 8030 Grombalia -

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande d'acquisition d'un bloc de contrôle dans le capital de la Société Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER- et ce, conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et dans les conditions de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse.

Par cette demande, la société Finance Investissement et Développement -FININDEV- et la société BATIDDEV, sociétés du groupe Moncef M'Zabi, se proposent d'acquérir 68,50% du capital de la société GIF FILTER, appartenant à la famille Hmida Djerbi et ce, au prix de 4,300 dinars l'action GIF de valeur nominale 1 dinar.

De ce fait, le Conseil du Marché Financier a décidé de suspendre la cotation des actions de la société GIF à partir du **lundi 9 novembre 2009**.

2009 - AS - 1817

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

AMEN BANK

Av. Mohamed V - 1002 Tunis -

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AMEN BANK réunie le 11/06/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la banque de **15 MDT**, pour le porter de **85 MDT** à **100 MDT**. Cette augmentation de capital sera réalisée en deux opérations successives comme suit :

- Augmentation du capital en numéraire d'un montant de 7,5 MDT, par l'émission de 750 000 actions nouvelles réservées en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 8 500 000 actions composant le capital actuel ;
- Augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 7,5 MDT et l'émission de 750 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux détenteurs des 9 250 000 actions libérées composant le capital après l'augmentation en numéraire.

Elle a également décidé, au cas où les souscriptions qui seront réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, de redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires. A défaut, le montant de l'augmentation du capital peut être limité au montant des souscriptions réalisées à condition qu'il atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a, par ailleurs, donné pouvoir au conseil d'Administration pour fixer les modalités pratiques de cette augmentation notamment le prix de souscription, la date de jouissance ainsi que toutes les actions nécessaires à la bonne réalisation de cette augmentation de capital.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés, le conseil d'administration d'Amen Bank a fixé, lors de sa réunion du 02/11/2009, le prix d'émission à 34DT l'action, soit 10 DT de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 24DT.

Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 15 MDT réparti comme suit :

- 7,5 MDT par souscription en numéraire et émission de 750 000 actions nouvelles.
- 7,5 MDT par incorporation de réserves et émission de 750 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

1-Augmentation de capital par souscription en numéraire :

Le capital social sera augmenté de **7,5 MDT** par la création de **750 000 actions nouvelles** à souscrire en numéraire.

Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **34 DT** l'action, soit **10 DT** de valeur nominale et **24 DT de prime d'émission**. Le prix d'émission sera libéré en totalité à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de **trois (3) actions nouvelles** pour **trente quatre (34) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. AMEN BANK ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

AUGMENTATION DE CAPITAL - SUITE -

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **20/11/2009 au 18/12/2009** inclus*.

Etablissements domiciliaires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets de l'AMEN BANK (siège et agences) et auprès des intermédiaires en bourse. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 34 DT, soit 10 DT représentant la valeur nominale de l'action et 24 DT représentant la prime d'émission. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de AMEN BANK – Agence Succursale de Tunis sous le N° 07 807 00 81 340 603 075 29 .

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aurait reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le 28/12/2009.

Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation de propriété délivrée par AMEN BANK, sur présentation des bulletins de souscription.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des 8 500 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les actions nouvelles souscrites (750 000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1er janvier 2010**. Les actions nouvelles souscrites et anciennes seront entièrement assimilées à partir de la mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice 2009.

2- Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions**Montant**

Successivement à l'émission en numéraire d'actions nouvelles, le capital social sera augmenté par l'incorporation de **7,5 MDT**, à prélever sur les réserves de la banque, et la création de **750 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement** aux actionnaires détenteurs des 9 250 000 actions (anciennes et nouvelles souscrites) et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **trois (3) actions nouvelles gratuites pour trente sept (37) actions anciennes et/ou nouvelles souscrites**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse. L'exercice du droit d'attribution commencera à **partir du 28/12/2009**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les actions nouvelles gratuites (750 000 actions) porteront jouissance à partir du **1er janvier 2010**.

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 18/12/2009 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AUGMENTATION DE CAPITAL - SUITE -

Cotation en Bourse :

Les actions de l'AMEN BANK sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en bourse des actions anciennes

Les 8 500 000 actions anciennes composant le capital actuel de l'AMEN BANK inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du 20/11/2009, droits de souscription détachés, et à partir du 28/12/2009, droit d'attribution détachés.

Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 750 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2009, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 750 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le 28/12/2009, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2009, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 20/11/2009 au 18/12/2009 inclus*.

Les négociations en Bourse des droits d'attribution commenceront le 28/12/2009.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN0003400389» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN0003400363» à partir de l'ouverture de l'attribution soit le 28/12/2009.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN003400397» durant la période de souscription préférentielle soit du 20/11/2009 au 18/12/2009 inclus.

Les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN0003400371» à partir du 28/12/2009.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons les dits actions et droits négociés en bourse.

Un prospectus d'émission au marché de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-671 en date du 06 novembre 2009** et du document de référence de l'AMEN BANK enregistré auprès du CMF sous le n° **09-009 en date du 09 septembre 2009**, seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'AMEN BANK, Avenue Mohamed V 1002 Tunis, sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn et d'AMEN BANK www.amenbank.com.tn.

* Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 18/12/2009 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

AVIS DES SOCIETES

COURBE DES TAUX DU 09 NOVEMBRE 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,279%		
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,278%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,274%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,273%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,273%	1 009,801
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,271%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,269%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,268%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,267%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010	4,265%		
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010	4,257%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"	4,286%		1 000,055
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,331%	1 035,953
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,404%	1 017,755
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,448%	1 058,066
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,485%	1 118,157
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,502%	1 153,996
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,546%	1 112,003
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,626%		1 033,115
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,721%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,843%	1 119,218
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,073%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,113%		1 027,625
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,627%	1 111,278

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE		
		DU DERNIER	LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2008		
			DIVIDENDE	du 06/11/2009	du 09/11/2009	EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C		129,909	129,941	4,381	3,49%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009		102,562	102,589	2,980	2,88%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009		101,539	101,565	3,500	3,42%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009		104,096	104,128	3,399	3,24%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009		103,586	103,620	3,708	3,55%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009		103,735	103,746	3,622	3,46%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009		102,443	102,475	3,510	3,40%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009		102,050	102,082	3,508	3,40%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009		105,565	105,594	3,616	3,40%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009		103,889	103,920	3,573	3,40%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009		107,651	107,681	4,062	3,76%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009		102,933	102,945	3,669	3,53%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009		102,662	102,690	3,498	3,38%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009		105,589	105,619	3,532	3,32%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009		103,707	103,741	3,568	3,42%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009		105,616	105,643	3,617	3,41%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009		106,193	106,221	3,767	3,54%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009		104,012	104,041	3,620	3,47%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009		104,536	104,567	3,618	3,43%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009		103,572	103,583	3,537	3,39%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009		102,403	102,430	4,145	4,02%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009		104,069	104,098	4,168	4,02%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009		103,470	103,504	3,188	3,08%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009		103,772	103,804	3,376	3,33%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-		102,341	102,364	2,364	2,36%
FCP OBLIGATAIRES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	**	1,173	1,174	0,034	2,98%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C		11,200	11,203	0,370	3,42%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009		10,345	10,348	0,344	3,30%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	**	101,617	101,690	3,760	3,64%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009		101,651	101,676	2,876	2,81%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-		104,271	104,308	3,838	3,82%
SICAV MIXTES							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C		42,971	42,975	1,484	3,58%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C		31,169	31,178	1,015	3,37%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009		89,382	90,016	16,898	22,95%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009		135,568	135,557	33,994	32,98%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1	330,894	332,960	317,483	30,68%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009		70,520	70,695	10,986	17,92%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009		103,212	103,201	7,164	7,15%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009		68,726	68,837	12,111	20,95%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009		47,820	47,849	4,843	10,89%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009		54,740	54,878	6,773	13,65%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009		99,492	99,489	6,487	6,84%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009		103,820	103,779	10,681	11,27%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009		15,352	15,350	2,417	18,11%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009		95,590	95,407	21,393	28,80%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009		245,182	246,529	59,653	31,14%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009		111,292	111,283	6,910	6,40%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	1	791,209	790,836	364,426	25,39%
FCP MIXTES							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	**	1 962,443	1 955,551	332,652	20,50%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	**	155,070	155,516	16,363	11,61%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	**	141,474	141,815	10,148	7,60%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	**	128,355	128,591	9,030	7,34%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	**	1,962	1,935	0,416	27,39%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	**	1,628	1,613	0,264	19,57%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	**	8 928,744	8 992,232	1 120,286	14,19%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009		11,459	11,460	0,791	7,22%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009		12,250	12,260	0,963	8,33%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009		15,679	15,692	2,827	21,64%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009		14,812	14,875	3,253	27,24%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	**	121,588	119,652	22,079	21,92%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	**	119,240	117,450	18,057	17,85%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	**	115,470	114,595	12,058	11,59%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	**	17,136	17,115	4,200	32,09%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	**	1 148,005	1 146,549	95,340	9,07%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	**	6 144,392	6 130,806	795,770	14,92%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	**	112,503	112,299	6,169	5,50%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	**	111,395	111,057	11,812	11,44%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	**	1 104,819	1 104,472	93,697	9,27%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	**	136,942	136,797	34,248	33,40%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	**	600,702	601,723	131,996	28,10%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	**	130,454	131,163	22,322	20,51%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	**	114,538	114,487	19,539	20,14%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	**	116,727	116,705	16,381	16,33%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	**	112,260	112,310	11,954	11,91%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	**	105,670	105,744	5,360	5,34%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	**	110,452	110,295	9,972	9,94%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	**	111,598	111,295	11,482	11,50%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	**	12,409	12,324	2,324	23,24%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	**	102,516	102,187	2,187	2,19%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	**	102,365	102,480	2,480	2,48%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	**	10,246	10,263	0,263	2,63%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	**	5 201,629	5 186,596	186,596	3,73%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	**	10,682	10,686	0,686	6,86%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	**	120,243	122,766	22,766	22,77%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	**	1 053,038	1 044,766	44,766	4,48%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	**	0,986	0,978	-0,022	-2,20%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	**	100,137	100,133	0,133	0,13%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

AVIS DU CMF**Offre Publique d'Achat -OPA-****Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- initiée
par Mr Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales**

Par décision n° 37 du 6 novembre 2009, le Conseil du Marché Financier a soumis Mr Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales à une Offre Publique d'Achat obligatoire visant le reste des actions composant le capital de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des initiateurs de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Mr Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales (Mohamed Saidane, Fakher Ben Ayed, Youssef Ben Ayed, Samir Ben Ayed, Lassaad Ben Ayed, Ahmed Ben Ayed, Ahmed Charfi, Ridha Charfi, Khaled Mnif, Mokhtar Mhiri, Khaled Abdelkafi, Mongi Jelassi, COTUNAL, SNCI, PROSID, INTERMETAL, CCPS, PROSID SUD, SOTIC, PROSID CENTRE, SGTM) est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

La Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation -TSI-, intermédiaire en bourse, sis 32, rue Hédi Karray Immeuble Stusid Bank – Cité Mahrajène-1082 Tunis-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

Mr Mohamed Hédi Ben Ayed et les personnes physiques et morales avec qui il agit de concert détiennent 7 540 487 actions représentant 53,71% du capital de la SIAME dont 3,10% lui reviennent directement.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, Mr Mohamed Hédi Ben Ayed et les personnes physiques et morales avec qui il agit de concert visent l'acquisition du reste des actions composant le capital de la SIAME, soit **6 499 513** actions représentant **46,29%** du capital de la société. Les initiateurs s'engagent pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,300 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par Mohamed Hédi Ben Ayed et les personnes physiques et morales avec qui il agit de concert et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°36 du 03/11/2009 relative à l'autorisation de ces derniers à acquérir un bloc de contrôle portant sur 7 505 357 actions SIAME représentant 53,46% du capital de la société d'une part, et leur soumission à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la SIAME qu'ils ne détiennent pas, d'autre part.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :**1- Politique industrielle :**

- Recentrage de la société sur son cœur de métier
- Amélioration de sa compétitivité en assurant une meilleure gestion des coûts et une meilleure qualité des produits
- Développement des ventes en général et à l'export en particulier
- Amélioration de la rentabilité

2- Politique financière :

- Assainissement financier par la cession des participations hors exploitation
- Rationalisation de la gestion du besoin en fonds de roulement
- Amélioration de la gestion des excédants de trésorerie
- Optimisation des coûts de la dette

3- Politique sociale :

- Amélioration du climat social à travers des mesures de motivation, des actions de formation et la mise en place de plans de carrières
- Réorganisation des équipes et redéploiement de certains effectifs selon leurs compétences

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **mercredi 11 novembre 2009 au mardi 24 novembre 2009 inclus**.

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :**1- Transmission des ordres :**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusque et y compris la date de clôture de l'offre, soit le **mardi 24 novembre 2009**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusque et y compris le jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

X- Renseignements relatifs à la société visée :**1- Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société** : Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME-

- **Siège social** : Zone Industrielle -8030 Grombalia-

- **Téléphone** : 72 255 065- 72 255 700 **Fax** : 72 255 811

- **Forme juridique** : Société anonyme

- **Date de constitution** : 14 mai 1976 **Durée** : 99 ans

- **Nationalité** : Tunisienne

- **Objet social** : Fabrication et commercialisation de matériels et d'appareillages électriques. Montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

- **Numéro d'inscription sur le registre de commerce** : B1126321997

- **Matricule fiscal** : 011723QAM000

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle ¹:**Conseil d'administration :**

Administrateurs	Qualité	Date d'expiration du mandat
Jemal Arem	Président	AGO statuant sur l'exercice 2009
Lamia Arem	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2011
Sté MY CAR	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2009
Société PIMA	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2009
Ascenseurs express	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2009
Société FLOWER (ex SORECO)	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2011
STEQ	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2010
Consult International	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2009
Sami Fourati	Administrateur	AGO statuant sur l'exercice 2011

Direction :

- Mohamed Zayani : Directeur Général

Contrôle :

	Adresse	Mandat
Fethi Néji	2, Rue Hamza Abdelmottaleb -El Menzah 6 - 2037 Tunis- Tel : 71 238 756/71 234 371- Fax : 71 238 756	2009-2011

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 14 040 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 14 040 000 droits de vote

- **Nombre total des titres** : 14 040 000 actions

¹ Il s'agit des membres d'administration et de direction de la SIAME avant l'opération d'acquisition du bloc de contrôle réalisée en date du 5 novembre 2009 par Mr Mohamed Hédi Ben Ayed et des personnes physiques et morales agissant de concert et portant sur 53,46% du capital de la société.

- Structure du capital de la SIAME après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 5/11/09 par les initiateurs de l'offre :

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droits de vote
Groupe initiateur	7 540 487	7 540 487	53,71%	7 540 487	53,71%
Mohamed Hédi Ben Ayed	435 100	435 100	3,10%	435 100	3,10%
Mohamed Saïdane	405 357	405 357	2,89%	405 357	2,89%
Fakher Ben Ayed	240 000	240 000	1,71%	240 000	1,71%
Youssef Ben Ayed	77 000	77 000	0,55%	77 000	0,55%
Samir Ben Ayed	140 000	140 000	1,00%	140 000	1,00%
Lassaad Ben Ayed	210 000	210 000	1,50%	210 000	1,50%
Ahmed Ben Ayed	100 000	100 000	0,71%	100 000	0,71%
Ahmed Charfi	210 000	210 000	1,50%	210 000	1,50%
Ridha Charfi	140 000	140 000	1,00%	140 000	1,00%
Khaled Mnif	77 000	77 000	0,55%	77 000	0,55%
Mokhtar Mhiri	77 000	77 000	0,55%	77 000	0,55%
Khaled Abdelkafi	330 000	330 000	2,35%	330 000	2,35%
Mongi Jlassi	330 030	330 030	2,35%	330 030	2,35%
COTUNAL	1 140 000	1 140 000	8,12%	1 140 000	8,12%
SNCI	900 000	900 000	6,41%	900 000	6,41%
PROSID	900 000	900 000	6,41%	900 000	6,41%
INTERMETAL	1 140 000	1 140 000	8,12%	1 140 000	8,12%
CCPS	140 000	140 000	1,00%	140 000	1,00%
PROSID SUD	140 000	140 000	1,00%	140 000	1,00%
SOTIC	219 000	219 000	1,56%	219 000	1,56%
PROSID CENTRE	90 000	90 000	0,64%	90 000	0,64%
SGTM	100 000	100 000	0,71%	100 000	0,71%
Autres actionnaires	6 499 513	6 499 513	46,29%	6 499 513	46,29%
Total	14 040 000	14 040 000	100,00%	14 040 000	100,00%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers certifiés de la SIAME arrêtés au 31 décembre 2008

Bilan au 31 Décembre 2008

Unité : 1DT

ACTIFS	Note	P. 31/12/2008	P. 31/12/2007
<u>Actifs non courants</u>	1	<u>11 417 738,105</u>	<u>11 717 107,115</u>
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles	1.1	1 683 451,776	1 632 734,425
- Amortissements		-1 307 663,145	-1 045 287,634
		<u>375 788,631</u>	<u>587 446,791</u>
Immobilisations corporelles	1.2	20 863 291,040	20 908 009,423
- Amortissements		-15 735 672,072	-14 761 206,067
		<u>5 127 618,968</u>	<u>6 146 803,356</u>
Immobilisations financières	1.3	8 280 864,968	7 198 119,957
- Provisions		-2 485 342,765	-2 299 397,345
		<u>5 795 522,203</u>	<u>4 898 722,612</u>
Autres actifs non courants	1.4	<u>118 808,303</u>	<u>84 134,356</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>	2	<u>26 719 306,561</u>	<u>25 880 475,888</u>
Stocks	2.1	9 008 257,066	9 349 059,538
- Provisions		-1 186 471,496	-998 992,077
		<u>7 821 785,570</u>	<u>8 350 067,461</u>
Clients & comptes rattachés	2.2	15 765 539,128	13 094 240,203
- Provisions		-1 116 958,348	-1 190 515,225
		<u>14 648 580,780</u>	<u>11 903 724,978</u>
Autres actifs courants	2.3	4 276 890,709	5 261 304,733
- Provisions		-615 178,404	-643 290,369
		<u>3 661 712,305</u>	<u>4 618 014,364</u>
Placements & autres actifs financiers	2.4	16 040,990	16 224,356
Liquidités & équivalents de liquidités	2.5	586 176,554	996 141,381
- Provisions		-14 989,638	-3 696,652
		<u>587 227,906</u>	<u>1 008 669,085</u>
Total des actifs		38 137 044,666	37 597 583,003

Bilan au 31 Décembre 2008

Unité : 1DT

Capitaux propres & passifs	Note	P. 31/12/2008	P. 31/12/2007
<u>Capitaux propres</u>	3	<u>20 034 684,990</u>	<u>20 790 004,183</u>
<u>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>19 354 199,470</u>	<u>19 389 806,917</u>
Capital social	3.1	14 040 000,000	14 040 000,000
Réserves	3.2	2 819 105,118	2 708 998,881
Autres capitaux propres	3.3	857 429,002	747 523,820
Résultats reportés	3.4	1 637 665,350	1 893 284,216
<u>Résultat de la période</u>		<u>680 485,520</u>	<u>1 400 197,266</u>
<u>Passifs</u>		<u>18 102 359,676</u>	<u>16 807 578,820</u>
<u>Passifs non courants</u>	4	<u>2 441 467,760</u>	<u>2 932 345,620</u>
Provisions / risques & charges		0,000	25 974,141
Crédits à Moyen Terme		2 441 467,760	2 906 371,479
<u>Passifs courants</u>	5	<u>15 660 891,916</u>	<u>13 875 233,200</u>
Fournisseurs & comptes rattachés	5.1	4 604 415,756	5 550 827,061
Autres passifs courants	5.2	3 035 112,663	1 850 053,093
Concours bancaire & Autres passifs financiers	5.3	8 021 363,497	6 474 353,046
Total des capitaux propres & des passifs		38 137 044,666	37 597 583,003

Etat de résultat au 31 Décembre 2008

Unité : 1DT

État de résultat	Note	P. 31/12/2008	P. 31/12/2007
	6		
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>24 806 509,106</u>	<u>24 499 115,389</u>
Revenus	6.1	24 236 306,055	24 085 559,927
Autres produits d'exploitation	6.2	570 203,051	413 555,462
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>23 530 844,979</u>	<u>22 613 073,043</u>
Variation des stocks prod. Finis & encours	6.2	680 012,155	-248 868,484
Achats d'approv. Consommés	6.3	15 151 236,816	15 835 070,894
Charges de personnel	6.4	2 813 337,495	2 328 644,759
Dotations aux amort. & provisions	6.5	1 699 036,474	1 849 441,709
Autres charges d'exploitation	6.6	3 187 222,039	2 848 784,165
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 275 664,127</u>	<u>1 886 042,346</u>
Charges financières nettes	6.7	-1 172 547,364	-1 518 911,123
Produits financiers	6.8	890 541,328	178 614,496
Autres gains ordinaires	6.9	15 658,109	1 014 221,547
Autres pertes ordinaires	6.10	-118 833,080	
<u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u>		<u>890 483,120</u>	<u>1 559 967,266</u>
Impôts sur les sociétés	6.11	-209 997,600	-159 770,000
<u>Résultat des activités ordinaires après Impôt</u>		<u>680 485,520</u>	<u>1 400 197,266</u>
Éléments extraordinaires (gains/pertes)			
<u>Résultat net de l'exercice</u>		680 485,520	1 400 197,266
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0,000	0,000
		0,000	370 016,358
<u>Résultat après modifications comptables</u>		<u>680 485,520</u>	<u>1 770 213,624</u>

État de Flux de Trésorerie
Bilan au 31 Décembre 2008

Unité : 1 DT

DESIGNATION	<u>P. 31/12/2008</u>	<u>P. 31/12/2007</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	680 486	1 400 197
- Amortissements et provisions nettes de reprises	1 896 275	2 459 327
- Variation des Stocks	340 802	942 333
- Variation des créances clients	(2 671 299)	(2 016 821)
- Variation des autres actifs	1 144 301	958 089
- Variation du compte fournisseurs et autres dettes	238 250	(1 845 616)
- Plus ou moins value / cessions d'immob (fin)	(746 121)	(262 912)
	882 694	1 634 596
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
- Décaiss. / acq. d'immob. Corp. & incorp.	(987 344)	(1 062 812)
- Encaiss. provenant de cess. d'immob. Corp & incorp.	754 500	13 780
- Encaiss. provenant de cess. d'immob. Financières	920 000	1 052 625
- Décaiss. provenant de l'acq. d'immob. financières	(1 291 865)	(1 289 962)
- Encaiss. provenant d'autres valeurs immobilisées	(88 298)	(31 753)
	(693 007)	(1 318 122)
Flux de tréso. provenant des (affectés aux) activités de financement		
- Variation / capitaux propres	(1 310)	(226 877)
- Enc / Remb. d'emprunts (Crédits de gestion. CT)	951 565	950 437
- Dividendes et autres distributions	(1 464 044)	(1 949 082)
- Autres variations C.Propres (F.Social+Subv.Inv,...)	109 905	(8 373)
- Encaissements Emprunts MT	116 043	
- Remboursement d'Emprunts MT	(387 741)	(420 173)
	(675 582)	(1 654 067)
Variation de trésorerie	(485 895)	(1 337 593)
- Trésorerie au début de l'exercice	(499 042)	838 551
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	(984 938)	(499 042)

() Flux négatifs : décaissements

Flux positifs : Encaissements

Notes aux états financiers**1- PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la STEG dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la SIAME était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz. Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1 juin 1999, la valeur SIAME a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes de la " SIAME " sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). Les états financiers qui en découlent : le bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont établis par la " SIAME " selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la "SIAME" sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmenté des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ Eléments réévalués	
* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %
✓ Eléments non réévalués	
	5 % & 20%
* Installations techniques. matériel et outillage industriel	10 % ,15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureau	10 %
* Matériel informatique	15 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31/12/2008, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition. Au 31/12/2008, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques " SIAME ", sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées dans les produits à la date de leur réalisation. Les plus values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées dans les charges à la date de leur réalisation. Les moins values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la SIAME sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de

production hors taxes déductibles.

- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles.
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du code des sociétés, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la SIAME correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est reportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La SIAME a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société SIAME sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

En se référant à l'article 22 du code d'incitation aux Investissements, la société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques " SIAME", société partiellement exportatrice, bénéficie des avantages suivants :

- 1- La suspension de la taxe sur la valeur ajoutée et du droit de consommation sur les biens, produits et services nécessaires à la réalisation des opérations d'exportation ;
- 2- La déduction de tous les revenus et bénéfices provenant de l'exportation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés nonobstant les dispositions de l'article 12 bis de la loi n° 98-114 du 30 décembre 1989 portant promulgation du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés;
- 3- Le remboursement des droits de douane et des taxes d'effet équivalent acquittés sur les matières premières et produits semi-finis importés ou acquis sur le marché local par l'entreprise pour la fabrication des biens et produits destinés à l'exportation ;
- 4- Le remboursement des droits de douane et des taxes d'effet équivalent acquittés sur les biens d'équipement importés et non fabriqués localement au titre de la part des biens et produits exportés ; Les conditions et modalités du bénéfice de cet avantage sont fixées par décret.
- 5- L'assouplissement des régimes de l'admission temporaire ou de l'entrepôt industriel, prévus par le code des douanes au profit des biens et produits importés, destinés à être transformés en vue de leur réexportation. A cet effet, la garantie des droits et taxes à l'importation prévue par la législation douanière est remplacée par une caution forfaitaire, dont le montant est fixé par décret.

Pour les autres impôts et taxes, la société " SIAME" est soumise au droit commun. Toutefois, en matière de la taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élève à 30 946 416 DT au 31 décembre 2008 contre 29 822 998 DT au 31 décembre 2007, se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
IMMOB INCORPORELLES	1.1	1 683 451	1 632 735	50 716
IMMOB CORPORELLES	1.2	20 863 291	20 908 009	-44 718
IMMOB FINANCIERES	1.3	8 280 865	7 198 120	1 082 745
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.4	118 808	84 134	34 674
TOTAL		30 946 416	29 822 998	1 123 418

Les valeurs d'immobilisations nettes d'amortissements et de provisions ont atteint un montant de 11 417 738 DT au 31 décembre 2008 contre 11 717 107 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ces immobilisations nettes se composent des postes suivants :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
IMMO. INCORPORELLES	375 789	587 447	-211 658
IMMO. CORPORELLES	5 127 619	6 146 803	-1 019 184
IMMO. FINANCIERES	5 795 522	4 898 723	896 799
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	118 808	84 134	34 674
TOTAL	11 417 738	11 717 107	-299 369

Les amortissements et provisions cumulés totalisant 19 528 678 DT au 31/12/2008 contre 18 105 891 DT au 31/12/2007, se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
AMORTIS. IMMO INCORPORELLES	1 307 663	1 045 288	262 376
AMORTIS IMMO CORPORELLES	15 735 672	14 761 206	974 466
PROV. IMMO FINANCIERES	2 485 343	2 299 397	185 946
TOTAL	19 528 678	18 105 891	1 422 787

Au 31/12/2008, le renouvellement de l'actif immobilisé, en valeur brute, a stagné à 5% par rapport à l'exercice précédent.

En DT

DESIGNATION	VAL. BRUTE	ACQUISITION	DOT DE L'EXERCICE	Acq / BRUT
IMMO INCORPORELLES	1 683 451	204 551	285 173	12%
IMMO CORPORELLES	20 863 291	868 663	1 203 362	4%
TOTAL 2008	22 546 743	1 073 214	1 488 533	5%
TOTAL 2007	22 540 744	1 214 423	1 475 170	5%

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2008

DESIGNATION	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENT & PROVISIONS				V C N
	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS EXERCICE	CESSIONS EX	AUT. MVTS	FIN D'EXERCICE	DEBUT EXERCICE	DOTATION EXERCICE	AUTRES MVT	FIN D'EXERCICE	
1 - Immobilisations Incorporelles	1 547 985	185 904		-69 084	1 664 805	1 045 288	285 173	-22 798	1 307 663	357 142
Investissement de Recherche & Développement	586 089	0		-69 084	517 004	415 891	79 616	-22 798	472 708	44 295
Concession Marque, Brevet & Licence	812 654	179 710			992 364	537 348	169 544		706 893	285 472
Logiciels	149 242	6 194			155 437	92 049	36 013		128 062	27 375
2 - Immobilisations Corporelles	20 906 889	868 663	-912 262		20 863 291	14 761 206	1 203 362	-228 896	15 735 672	5 127 619
2.1 Terrain	372 575		-321 296		51 279					51 279
Terrain	372 575		-321 296		51 279					51 279
2.2 Constructions	3 225 429	24 825	-435 606		2 814 648	1 741 001	147 669	-158 310	1 730 360	1 084 288
Bâtiments Industriels	2 723 597	24 825	-435 606		2 312 817	1 479 875	123 219	-158 310	1 444 784	868 033
Bâtiments Administratifs	501 832				501 831	261 126	24 450		285 576	216 255
2.3 Matériels & Outillages	15 384 913	491 434	-142 800		15 733 546	11 486 889	860 839	-58 026	12 289 702	3 443 844
2.3.1 Matériels Industriels	9 559 283	148 925	-142 800		9 565 408	6 673 270	543 454	-58 026	7 158 698	2 406 711
2.3.2 Outillages industriels	4 570 748	200 412			4 771 159	3 816 472	238 708		4 055 179	715 980
2.3.3 Pces. rechange & Outil. Immobilisés	1 254 882	142 097			1 396 978	997 147	78 677		1 075 825	321 154
Pièces de rechange immobilisées	1 073 978	128 073			1 202 051	846 812			913 755	288 296
Petits outillages immobilisés	180 904	14 023			194 927	150 335			162 070	32 857
2.4 Matériels de transport	526 618	298 102	-12 560		812 161	433 645	106 489	-12 560	527 575	284 586
Matériels Transport De Biens	235 493	33 500			268 993	205 032	17 966		222 998	45 996
Matériels Transport De Personnes	291 125	264 602	-12 560		543 167	228 613	88 523	-12 560	304 577	238 590
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	1 397 354	51 488			1 448 843	1 099 671	87 616		1 187 287	261 556
2.5.1 Agencement, Aménagement &	755 998	7 346			763 344	603 549	39 885		643 433	119 911
2.5.2 Matériels de bureaux	641 356	44 142			685 499	496 122	47 732		543 854	141 645
Mobilier & Matériels de Bureaux	641 356	44 142			685 499	496 122	47 732		543 854	141 645
2.5.3 Immobilisations chez des tiers		2 814			2 814		749		749	2 066
3 - Immobilisations en cours	85 870	18 647		-85 870	18 647					18 647
Immobilisations incorporelles en cours	84 750			-84 750						
Immobilisations corporelles en cours										
Avance / Immobilisations incorporelles	1 120	18 647		-1 120	18 647					18 647
TOTAL GENERAL	22 540 744	1 073 214	-912 262	-154 954	22 546 743	15 806 494	1 488 535	-251 694	17 043 335	5 503 408

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles a enregistré une augmentation de 50 717 DT en passant de 1 632 734 DT en 2007 à 1 683 452 DT en 2008. Cette augmentation représente les variations de l'exercice 2008.

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VAR
INVESTISSEMENTS RECHERCHE ET DEVE	517 004	586 088	-69 084
CONCESSIONS DE MARQUES	992 364	812 654	179 710
LOGICIELS	155 437	149 243	6 194
AVANCES S. ACQUIS° LOGICIEL	18 647	84 750	-66 103
TOTAL	1 683 452	1 632 734	50 717

Au 31/12/2008, les amortissements cumulés s'élèvent à 1 307 663 DT.

1.2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes d'amortissements ont atteint un montant de 5 127 619 DT au 31 décembre 2008 contre 6 146 803 DT au 31 décembre 2007. Ces montants représentent la valeur d'acquisition des immobilisations après déduction des amortissements et des cessions des exercices.

Sur la base des taux indiqués au niveau du paragraphe 2.2.1 ci dessus, la dotation aux amortissements de l'exercice 2008 est de 1 203 362 contre 1 220 159 DT à l'exercice précédent.

Le tableau suivant résume les variations entre l'exercice clos au 31/12/2008 et l'exercice précédent.

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2007	ACQUIS°	CESS./AJUST.	31/12/2008
TERRAINS	1.2.1	372 575	0	-321 296	51 279
CONSTRUCTION	1.2.2	3 225 429	24 825	-435 606	2 814 648
MAT INDUSTRIEL	1.2.3	9 559 283	148 925	-142 800	9 565 408
OUTILLAGE INDUSTRIEL	1.2.4	4 570 748	200 412	0	4 771 159
STOCKS IMMOBILISES	1.2.5	1 254 882	142 097	0	1 396 978
MAT DE TRANSPORT	1.2.6	526 618	298 102	-12 560	812 161
A. A. I.	1.2.7	755 998	7 346	0	763 344
MAT DE BUREAU	1.2.8	641 356	44 142	0	685 499
IMMOB° CHEZ TIERS	1.2.9	0	2 814	0	2 814
IMMOB° EN COURS	1.2.10	1 120	0	-1 120	0
TOTAL		20 908 009	868 663	-913 382	20 863 291

1.2.1- TERRAINS

Cette rubrique est constituée par un lot de terrains acquis aux zones industrielles de Grombalia et Ksar Saïd.

Le terrain sis à Ksar Saïd a été cédé courant 2008. La valeur brute de ce terrain est de 321 296 DT.

1.2.2- CONSTRUCTIONS

Cette rubrique totalise 2 814 648 DT au 31/12/2008 contre 3 225 429 DT au 31/12/2007.

Les amortissements cumulés s'élèvent à 1 730 360 DT au 31/12/2008, soit 61% de la valeur brute des immobilisations correspondantes. La dotation aux amortissements totalise 147 669 DT au 31/12/2008. Les acquisitions de l'exercice en construction totalisent 24 825 DT, en revanche le local sis à Ksar Saïd ayant une valeur brute de 435 606 a été cédé courant 2008.

1.2.3- MATERIEL INDUSTRIEL

Cette rubrique totalisant 9 565 408 DT au 31/12/2008 contre 9 559 283 DT au 31/12/2007, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
MATERIEL INDUSTRIEL	7 459 107	7 456 107	3 000
MATERIEL PRODUCTION COMPTEUR	636 117	636 117	
MATERIEL PRODUCTION DISJONCTEUR	1 167 378	1 167 378	
MATERIEL TRAITEMENT SURFACE	60 313	60 313	
MATERIEL DE CUISINE	41 757	41 757	
MATERIEL STOCKAGE	108 641	105 516	3 125
MATERIEL D'EMBALLAGE	6 586	6 586	
MATERIEL DE MANUTENTION	33 700	33 700	
MATERIEL ELECTRIQUE	51 809	51 809	
TOTAL	9 565 408	9 559 283	6 125

Au 31/12/2008, les amortissements cumulés s'élèvent à 7 158 698 DT; soit 75 % de la valeur brute. En revanche, la dotation aux amortissements de l'exercice totalise 543 454DT.

La variation de l'exercice, totalisant 6 125 DT, se détaille ainsi :

En DT

DESIGNATION (ACQUISITION)	MONTANT	DESIGNATION (CESSION)	MONTANT
MACHINE DE TEST DES CLES	4 523	REPORT	98 591
MACHINE DE CONT DE LIGNE	5 405	MACHINE DE TAMPOGRAPHIE	45 609
POMPE DE MISE SOUS VIDE	3 661	PALETTE POUR LA MPE	1 600
MACHINE DE TEST DIELECTRIQUE	12 375	CESSION MATERIEL KSAR SAÏD	- 142 800

MACHINE D'EMBALLAGE	2 129		
MACHINE DE CALIBRAGE	763		
TESTEUR DE BRACELET ANTISTATIQUE	85		
CISAILLE MANUELLE	53		
DETENEUR POUR BOUTEILLE AZOTE	171		
CENTRALE ECOGAZ	4 173		
EQUIPEMENT ACETYLENE	4 498		
PRISE DE GAZ ET MANODETENDEUR	2 269		
PUPITRE DE CONTROLE	47 760		
MACHINE DE PLASTIFICATION	10 724		
A REPORTER	98 591	TOTAL	6 125

1.2.4- OUTILLAGE INDUSTRIEL

L'outillage industriel de la SIAME a enregistré une variation de 200 412 DT en passant de 4 570 748 DT en 2007 à 4 771 159 DT en 2008. Cette variation correspond aux différents mouvements qui se ventilent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
OUTILLAGE PRODUCTION COMPTEUR	3 219 569	3 019 157	200 412
OUTILLAGE PRODUCTION DISJONCT.	233 808	233 808	0
OUTILLAGE TRAITEMENT SURFACE &	288 254	288 254	0
OUTILLAGE PRODUCTION PA 54 / 2	107 259	107 259	0
OUTILLAGE PRODUCTION CONNECTEU	280 884	280 884	0
OUTILLAGE PRODUCTION ACCESSOIR	620 970	620 970	0
OUTILLAGE DE SECURITE	19 523	19 523	0
MATERIEL & OUTILLAGE AMP	893	893	0
TOTAL	4 771 159	4 570 748	200 412

Au 31/12/2008, les amortissements cumulés s'élèvent à 4 055 179 DT; soit 85 % de la valeur brute. En revanche, la dotation aux amortissements de l'exercice totalise 238 708 DT.

1.2.5- PIECES DE RECHANGE & OUTILLAGE IMMOBILISES

En 2008, les pièces de rechange et les outillages immobilisés ont connu une progression de 142 097 DT par rapport à l'exercice précédent en passant de 1 254 882 DT à 1 396 978 DT.

Le tableau suivant présente les mouvements de cette rubrique :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
IMMOBILISATION PIECES DE RECH	1 202 051	1 073 977	128 073
IMMOB.OUTILLAGES CONSOMMABLES	194 927	180 905	14 023
TOTAL	1 396 978	1 254 882	142 097

La société a adopté l'application du paragraphe 25 de la norme comptable N°5 concernant la comptabilisation distincte des pièces essentielles à une immobilisation corporelle ;

La dotation aux comptes d'amortissement totalise pour cette rubrique 78 677 DT, faisant passer ainsi le montant du cumul des amortissements de 997 147 DT en 2007 à 1 075 825 DT à la clôture du présent exercice.

1.2.6- MATERIEL DE TRANSPORT

Le matériel de transport totalise 812 161 DT au 31/12/2008 contre 526 618 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 285 542 DT. Cette variation correspond aux différents mouvements qui se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	268 993	235 493	33 500
MATERIEL DE TRANSPORT DE PERSO	543 167	291 125	252 042
TOTAL	812 161	526 618	285 542

Au 31/12/2008, les amortissements cumulés s'élèvent à 527 575 DT et correspondent ainsi à 65 % de la valeur brute. La charge d'amortissements de l'exercice a totalisé 106 489 DT.

1.2.7- AGENCEMENTS AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS

Les agencements, aménagements et installations totalisent 763 344 DT au 31/12/2008 contre 755 998 DT au 31/12/2007.

Cette variation de 7 346 DT correspond aux mouvements de l'exercice dont le résumé se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
AGENCEMENT & AMENAGEMENT	433 319	428 560	4 760
INSTALLATION ELECTRIQUE	116 195	116 195	
INSTALLATION CHAUFFAGE	3 826	3 826	
INSTALLATION CLIMATISEUR	141 736	140 365	1 371
INSTALLATION AIR COMPRIME	16 674	16 674	
INSTALLATION TELEPHONIQUE	45 210	43 994	1 216
INSTALLATION GAZ	6 384	6 384	
TOTAL	763 344	755 998	7 346

Cette variation correspond aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2008.

Au 31/12/2008, les amortissements cumulés s'élèvent à 643 433 DT, soit 84 % de la valeur brute. La dotation aux amortissements de l'exercice totalise 39 885 DT.

1.2.8- MATERIEL DE BUREAUX

Cette rubrique totalise 685 499 DT au 31/12/2008 contre 641 356 DT au 31/12/2007. Les amortissements cumulés s'élèvent à 543 854 DT au 31/12/2008, soit 80% de la valeur brute des immobilisations correspondantes. La dotation aux amortissements totalise 47 732 DT au 31/12/2008.

Les acquisitions de l'exercice en Mobilier et Matériel de Bureaux totalisent 44 142 DT.

1.2.9- IMMOBILISATIONS CHEZ TIERS

Cette rubrique totalise 2 814 DT au 31/12/2008 et représente des équipements de démonstration fournis aux représentants de la société.

1.2.10- IMMOBILISATIONS EN COURS

Le solde de cette rubrique est imputé dans les immobilisations corporelles.

1.3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en brut 8 280 865 DT au 31 décembre 2008 contre 7 198 120 DT au 31 décembre 2007, se ventile comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	VAR
TITRES DE PARTICIPATION	1.3.1	7 878 116	6 746 251	1 131 865
PRETS PERSONNELS	1.3.2	277 804	361 456	-83 652
DEPOT ET CAUTIONNEMENT	1.3.3	124 945	90 413	34 532
TOTAL		8 280 865	7 198 120	1 082 745

1.3.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titre de la SIAME s'élève à 7 878 116 DT à la clôture de l'exercice. Il se compose ainsi :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VAR°
SIALE	129 250	129 250	
CELEC	88 000	88 000	
SERPAC	750	750	
ELECTRICA	24 985	24 985	
CONTACT	1 394 810	1 394 810	
TANIT ALGER	176 682	176 682	
EPICORPS	36 263	36 263	
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	
SITEL	2 213 553	2 213 553	
RETEL	66 495	66 495	
DECO		160 000	-160 000
JNAYNA	262 500	262 500	
SIAME INTERNATIONAL	149 990	0	149 990
PALMA	560 960	560 960	
GRANADA	557 835	307 503	250 332
KOKET	400 000	400 000	
SAS MAYETEL	29 542	0	29 542
TOUTALU	1 292 000	1 292 000	
VERS.REST.A. EFF. / PART TOUTALU	0	-646 000	646 000
AVC.ACQUI.TITRE TOUTALU	421 500	205 500	216 000
WELCOME	40 000	40 000	
VERS.REST.A. EFF. / PART WELCOME	-17 000	-17 000	
TOTAL	7 878 116	6 746 251	1 131 864

La variation de 1 131 864 DT correspond aux transactions suivantes :

En DT						
DESIGNATION	NOMBRE	NOMINAL	V.U.	MVT	V.U.CESS°	+/- VALUE
DECO	1 600	100	100	-160 000	575	760 000
GRANADA	19 683	10	12,718	250 332		
SAS MAYETEL	1 600	-	18,464	29 542		
TOUTALU (VERS 1/2.)	129 200	10	10	646 000		
TOUTALU AV ACQ	20 000	10	10,800	216 000		
SIAME INTER°	14 999	10	10	149 990		

Au 31/12/2008, les provisions jugées suffisantes sur le portefeuille titres de la « SIAME » ont atteint un montant de 2 387 101 DT contre 2 181 540 DT au 31/12/2007.

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions estimées :

En DT

DESIGNATION	Brut	Provisions	VCN
SIALE	129 250	-129 250	0
CELEC	88 000	-88 000	0
SERPAC	750	-750	0
ELECTRICA	24 985	-8 505	16 480
CONTACT	1 394 810	0	1 394 810
TANIT ALGER	176 682	0	176 682
EPICORPS	36 263	-36 263	0
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	-50 000	0
SITEL	2 213 553	-2 051 333	162 220
RETEL	66 495	0	66 495
JNAYNA	262 500	0	262 500
SIAME INTERNATIONAL	149 990	0	149 990
PALMA	560 960	0	560 960
GRANADA	557 835	0	557 835
KOKET	400 000	0	400 000
SAS MAYETEL	29 542	0	29 542
TOUTALU	1 292 000	0	1 292 000
AVC.ACQUI.TITRE TOUTALU	421 500	0	421 500
WELCOME	40 000		0
VERS.REST.A. EFF. / PART WELCOME	-17 000	-23 000	0
TOTAL	7 878 116	-2 387 101	5 491 014

Le total des provisions rapporté à l'ensemble du portefeuille titres représente 30%, à la clôture de l'exercice.

1.3.2- PRETS SUR FONDS SOCIAL

Ce compte a connu une baisse du solde de clôture de 83 652 DT, en passant de 361 456 DT au 31 décembre 2007 à 277 804 DT à la clôture de l'exercice 2008.

En DT

DESIGNATION	31/12/2007	OCTROI	REMBOURS	31/12/2008
PRETS AU PERSONNEL BRUT	361 456	62 137	-145 789	277 804
PROVISIONS PRETS AU PERSONNEL	-47 906			-28 289
TOTAL NET DE PROVISIONS	313 550	62 137	-145 789	249 515

Les revenus sur prêts au personnel totalisant un montant de 11 638 DT au 31/12/2008, ont été portés au crédit du compte Réserves pour Fonds Social.

1.3.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôt et cautionnement présente un solde débiteur de 124 945 DT au 31/12/2008. Il se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VAR	PROV°
CAUTION DOUANE	72 675	66 393	6 282	65 822
CONSIGNAT°.CONTENAIRE	4 130	8 430	- 4300	4 130
DIVERS CAUTIONNEMENT	48 140	15 590	32 550	
TOTAL	124 945	90 413	34 532	69 952

1.4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Le solde de cette rubrique est de 118 808 DT au 31/12/2008. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VAL NETTE
ESSAIS DE TYPE DISJONCTEUR	406 089	-287 281	118 808
INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	338 507	-338 507	0
TOTAL	744 597	-625 788	118 808

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 26 719 307 DT au 31/12/2008 contre 25 880 476 DT au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
STOCKS	2.1	7 821 786	8 350 068	- 528 282
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.2	14 648 581	11 903 725	2 744 856
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	3 661 712	4 618 014	-956 302
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	13 695	15 368	-1 673
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	2.5	573 533	993 301	-419 768
TOTAL		26 719 307	25 880 476	838 831

2.1- STOCK

La valeur nette du stock est passée de 8 350 067 DT en 2007 à 7 821 786 DT en 2008, enregistrant une diminution nette de 6 %. Elle s'analyse comme suit :

En DT

DESIGNATION	MAGASINS	ENCOURS	TIERS	REG.AT	TOTAL B	PROVIS°	V. NETTE
MATIERES PREMIERES	1 072 155	34 157	5 147	8 914	1 120 373	-73 848	1 046 524
COMPTEUR	403 031	18 225			421 256	-48 065	373 190
DISJONCTEUR	7 251				7 251	-5 801	1 450
LAMPES ÉCONOMIQUES		20			20		20
INTERRUPTEUR	9 264				9 264		9 264
ACC DE LIGNE	397 753	5 893			403 647		403 647
ACC DE BRANCHEMENT	147 098	1 095			148 194	-7 274	140 919
CHAUFFE EAU SOLAIRE		8 119	5 147		13 267		13 267
SOUS TRAITANCE	107 757	803			108 560	-12 707	95 853
PIECES COMPOSANTES	2 978 720	866 140	294 478	761	4 140 099	-568 629	3 571 470
COMPTEUR	1 323 888	115 438			1 439 326	-104 644	1 334 682
COMPTEUR GAZ		5 345			5 345		5 345
DISJONCTEUR	1 239 045	13 693			1 252 738	-420 447	832 291
LAMPES ÉCONOMIQUES	17 104	12 986			30 090		30 090
INTERRUPTEUR	133 580	8 065			141 645	-1 335	140 310
DETECTEUR DE GAZ	33 051	1 317			34 368	-27	34 341
ACC DE LIGNE	147 237	10 696			157 933	-1 797	156 136
ACC DE BRANCHEMENT	79 794	12 234			92 028	-39 390	52 638
TELEVISION	1 722	17 111			18 833		18 833
CHAUFFE EAU SOLAIRE	78	630 647	294 478		925 203		925 203
CLIMATISEUR		36 812			36 812		36 812
SOUS TRAITANCE	3 221	1 795			5 016	988	4 028
PIECES FABRIQUEES	742 100	295 343	12 533	0	1 049 976	-99 989	949 987
COMPTEUR	318 875	182 499			501 374	-13 396	487 978
DISJONCTEUR	126 160	45 545			171 706	-54 341	117 364
INTERRUPTEUR	42 735				42 735		42 735
DETECTEUR DE GAZ	235	1 090			1 325		1 325
ACC DE LIGNE	195 910	44 583			240 493	-1 095	239 399
ACC DE BRANCHEMENT	57 889	1 351			59 240	-30 862	28 378
TELEVISION	295	16 676			16 971	-295	16 676
CHAUFFE EAU SOLAIRE		702	12 533		13 235		13 235
CLIMATISEUR		2 897			2 897		2 897
PRODUITS CONSOMMABLES	211 823	19 541	1 117	0	232 481	-45 469	187 012
CONSOMMABLES COMMUNS	137 925	3 307			141 232	-33 546	107 686
COMPTEUR	24 793	757			25 551	-134	25 417
DISJONCTEUR	402	2			404		404
LAMPES ÉCONOMIQUES	6 331	2 348			8 679		8 679
INTERRUPTEUR		2 420			2 420		2 420
DETECTEUR DE GAZ	2 597	447			3 044		3 044
ACC DE LIGNE	25 287	1 084			26 371	-7 703	18 668
ACC DE BRANCHEMENT	14 488	306			14 794	-4 086	10 708
TELEVISION		114			114		114
CHAUFFE EAU SOLAIRE		4 538	1 117		5 655		5 655
CLIMATISEUR		3 165			3 165		3 165
SOUS TRAITANCE		1 052			1 052		1 052
PRODUITS FINIS	2 371 812	93 517	0	0	2 465 329	-398 537	2 066 792
COMPTEUR	59 112	1 330			60 443	-3 671	56 771
COMPTEUR GAZ		323			323		323
DISJONCTEUR	917 839	582			918 421	-83 087	835 334
LAMPES ÉCONOMIQUES	105 195				105 195		105 195
INTERRUPTEUR	461 688	47 974			509 662	-159 337	350 325
GAMME DE DISTRIBUTION	92 885				92 885	-9 343	83 541
DETECTEUR DE GAZ	130 350	309			130 659		130 659
ACC DE LIGNE	414 948				414 948	-50 795	364 154
ACC DE BRANCHEMENT	113 760				113 760	-67 310	46 449
TELEVISION	3 818	2 735			6 553		6 553
SOUS TRAITANCE	1 978	40 264			42 241		42 241
DIVERS	70 239				70 239	-24 992	45 247
TOTAL	7 376 610	1 308 698	313 275	9 675	9 008 257	-1 186 471	7 821 786

Conformément à l'article 201 du code des sociétés, la SIAME a procédé à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à l'inventaire physique des stocks.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste totalise en brut 15 765 539 DT au 31 décembre 2008 contre 13 094 240 DT au 31 décembre 2007, soit une variation de 2 671 299 DT. Ces créances se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION°
STEG	1 909 400	1 066 063	843 337
CLIENTS LOCAUX	6 468 232	4 452 332	2 015 901
CLIENTS ETRANGERS	4 679 480	5 204 771	-525 291
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	1 251 058	1 007 979	243 079
CLIENTS DOUTEUX- EFFETS IMPAYES	1 426 204	1 360 510	-65 694
CLIENTS LIVRAISONS NON FACTURE	31 164	2 585	28 579
TOTAL	15 765 539	13 094 240	2 671 299
PROVISIONS	- 1 116 958	-1 190 515	73 557
ENCOURS CLIENTS NET	14 648 581	11 903 725	2 744 856

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une diminution de 6%, en passant de 1 190 515 DT au 31 décembre 2007 à 1 116 958 DT au 31 décembre 2008.

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets de provisions s'élèvent à 3 661 712 DT au 31 décembre 2008 contre 4 618 014 DT au 31 décembre 2007.

Les variations des composantes de cette rubrique par rapport à l'exercice précédent s'analysent comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Fournisseurs Débiteurs	2.3.1	472	32 095	-31 623
Fournisseurs facture non encore parvenu		0	35 645	-35 645
Avance Fournisseur	2.3.2	307 701	757 293	-449 592
Acomptes au personnel	2.3.3	48 520	82 125	-33 605
Etat, impôts et taxes	2.3.4	1 005 285	804 620	200 665
Débiteurs divers	2.3.5	2 772 682	3 427 717	-655 036
Produits à recevoir	2.3.6	6 844	38 428	-31 584
Compte d'attente	2.3.7	1 191	1 191	0
Charges constatées d'avances	2.3.8	134 195	82 190	52 005
TOTAL BRUT		4 276 890	5 261 304	-984 413
Prov.dep compte fournisseur	2.3.2	-44 700	-45 252	552
Provisions sur acomptes personnels	2.3.3	- 2 950	-3 533	583
Prov.Dep Société de Groupe	2.3.5	-21 467	-4 084	-17 383
Prov. Dep~comptes GR/ASSOCI	2.3.5		-47 921	47 921
Prov.depr/débiteurs divers	2.3.5	-538 860	-538 860	0
Autres Comptes Débiteurs		-7 201	-3 640	-3 561
TOTAL PROVISION		-615 178	-643 290	28 112
TOTAL NET		3 661 712	4 618 014	-956 301

2.3.1- FOURNISSEURS DEBITEURS

Ce poste totalisant 472 DT au 31 décembre 2008 contre 32 095 DT au 31 décembre 2007, se ventile comme suit :

En DT			
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
DOUANE TUNISIENNE	0	31 100	-31 100
GEARI	281	0	281
TUNISAIR	0	93	-93
S.T.C. TUNISIE	24	24	0
TUNISAIR	2	0	2
T.PACK	164	0	164
SELLAMI SERVICES	0	878	-878
TOTAL	472	32 095	-31 623

2.3.2- FOURNISSEURS AVANCES & ACOMPTES / COMMANDES

Ce poste totalisant 307 701 DT 31 décembre 2008 contre 757 293 DT 31 décembre 2007, se ventile comme suit :

En DT	
DESIGNATION	MONTANT
Fournisseurs divers, avances & acomptes	77 183
Fournisseurs autres avoirs	230 518
TOTAL	307 701

Le montant des provisions constituées jusqu'à l'exercice 2008, totalisant 44 700 DT, couvre les avances jugées non récupérables.

2.3.3- ACOMPTES AU PERSONNEL

Ce poste représentant un solde de 48 520 DT au 31/12/2008 correspond aux prêts, avances et acomptes accordés au personnel de la société. Ce poste est provisionné pour un montant global de 2 950 DT.

2.3.4- ETAT IMPOTS ET TAXES

Ce poste totalisant 1 005 285 DT au 31 décembre 2008 contre 804 620 DT au 31 décembre 2007, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
RETENUE - ENCAISSEMENT 1,5%	680	5 852	-5 172
RETENUE - ENCAISSEMENT 15%	0	9 684	-9 684
R.S/IMPORTATION	0	33 744	-33 744
RETENUE - ENCAISSEMENT 20%	15 676		15 676
ACOMPTES PROVISIONNEL	59 406	10 390	49 016
IMPOT SUR BENEFICE	156 015	84 408	71 607
CREDIT DE TVA A REPORTER	764 846	659 952	104 894
PRODUIT A RECEVOIR TFP	8 660	590	8 070
TOTAL	1 005 285	804 620	200 665

2.3.5- DEBITEURS DIVERS

La valeur brute de ce poste totalise 2 772 682 DT au 31 décembre 2008 contre 3 427 717 DT au 31 décembre 2007. Ces actifs sont provisionnés pour un montant de 560 327 DT. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	BRUT	PROVISION	NET
COMPTE E.G.C.F	2 891		2 891
SORECO	4 084	-4 084	0
SIALE	538 860	-538 860	0
ELECTRICA	2 275		2 275
TANIT ALGER	17 383	-17 383	0
TOUTALU ^①	1 491 011		1 491 011
CONTACT	141 464		141 464
DECO	484 713		484 713
AUTRES DEBITEURS DIVERS	90 000		90 000
TOTAL	2 772 682	-560 327	2 212 354

① Ce solde comporte une créance sur cession d'un terrain d'une valeur de 1 363 500 DT.

2.3.6- PRODUITS A RECEVOIR

Ce compte totalise en brut 6 844 DT au 31 décembre 2008, contre 38 428 DT au 31 décembre 2007. Ces actifs sont provisionnés pour un montant de 6 610 DT. Ils s'analysent comme suit :

COMPTES	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
SUBVENTION FAMEX & FOPRODEX	1 270		1 270
INT/CC ELECTRICA 07		30 882	-30 882
INT/CC SITEL 07	5 273	5 273	
INTERETS CREDITEURS C.C.B AU 31/12/2008	135	2 100	-1 965
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	166	173	-7
TOTAL BRUT	6 844	38 428	-31 584
TOTAL PROVISION	-6 610	-3 640	-2 970
TOTAL NET	234	34 788	-34 554

2.3.7- COMPTE D'ATTENTE

Ce compte totalisant 1 191 DT au 31 décembre 2008, correspond principalement à des cautions douanières. Ce compte est provisionné à hauteur de 591 DT

2.3.8- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce compte totalisant 134 195 DT au 31 décembre 2008 contre 82 190 DT au 31 décembre 2007, comprend principalement :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
ACHATS CONSTATES D'AVANCE	13 861	0	13 861
SERVICES CONSTATES D'AVANCE	98 506	9 790	88 716
AUTRES SCES EXT.CONSTATE D'AVANCE	551	982	-431
CHARGE FINANCIERE CONSTATE D'AVANCE	21 278	42 274	-20 996
IMPOTS & TAXES CONSTATE D'AVANCE		29 144	-29 144
TOTAL	134 195	82 190	52 006

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ce compte totalisant 16 041 DT à la date du 31 décembre 2008 contre 16 224 DT à la date du 31 décembre 2007.

2.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les valeurs disponibles ont atteint 586 177 DT à la date du 31 décembre 2008 contre 996 141 DT à la date du 31 décembre 2007. La variation enregistrée est due essentiellement à la diminution des valeurs à l'encaissement et du solde des comptes bancaires. Elle correspond aux postes suivants:

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2.5.1	228 479	554 788	-326 309
BANQUES	2.5.2	354 131	437 313	-83 182
CAISSES	2.5.3	3 567	4 040	-473
TOTAL		586 177	996 141	-409 946

2.5.1- VALEURS A L'ENCAISSEMENT

Ce montant se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
CHEQUES EN CAISSE	111 911	511 101
EFFET A L'ENCAISSEMENT CODEL	0	20 000
EFFET A L'ESCOMPTE UNILEC	21 536	0
EFFET A L'ENCAISSEMENT SLC DISTR	0	9 000
EFFET A L'ESCOMPTE CAMELEC	3 631	0
EFFET A L'ENCAISSEMENT ELECTRO	0	7 564
EFFET A L'ENCAISSEMENT TECHMO	772	2 123
EFFET A L'ENCAISSEMENT MEDI	109	0
EFFET A L'ESCOMPTE SCAPE	11 289	0
EFFET A L'ESCOMPTE SOMOCEL	60 000	0
EFFET A L'ENCAISSEMENT TELESYS	19 230	0
EFFET A L'ESCOMPTE. SCE	0	5 000
TOTAL	228 479	554 788

2.5.2- BANQUES

Ce montant se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
AMEN BANK SIAME PROSOL		2 265
STB GROMBALIA	477	
AB DEVISE CENVERTI EN DT	16 978	16 067
BH DEVISE CONVERTI EN DT	66 334	341 312
BIAT DEVISE CONVERTI EN DT	270 342	43 852
BT TUNIS		24
B.S DEVISE CONVERTIS EN DT		33 793
TOTAL	354 131	437 313

Les soldes comptables des différentes banques sont valablement réconciliés avec ceux figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 décembre 2008.

2.5.3- CAISSE

Cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
CAISSE EN DINARS	916	1 389
BONS DE CAISSE	2 651	2 651
TOTAL	3 567	4 040

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les mouvements enregistrés au niveau de cette rubrique, au cours de l'exercice 2008, se présentent comme suit :

RUBRIQUE	NOTE	En DT			
		31/12/2007	Ago	AUTRES	31/12/2008
Capital		14 040 000			14 040 000
s/TOTAL 1	3.1	14 040 000	0	0	14 040 000
Réserve légale		1 275 251	128 749		1 404 000
Réserve statutaire		300 000			300 000
Réserve spéciale de réévaluation		925 238			925 238
Autres compléments d'apport		10 333		-10 333	0
Actions rachetées		-265 309		-8 309	-273 619
Prime d'émission		463 486			463 486
s/TOTAL 2	3.2	2 708 999	128 749	-18 642	2 819 105
Réserve pour Fonds Social		626 445		11 637	638 082
Réserve pour Fonds Perdus		69 252		-6 817	62 435

Subvention d'investissement		51 827		105 085	156 912
S/TOTAL 3	3.3	747 524	0	109 905	857 429
Résultats reportés		1 893 284	- 255 619		1 637 665
S/TOTAL 4	3.4	1 893 284	- 255 619	0	1 637 665
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT		19 389 807	-126 870	91 263	19 354 199
Résultat de l'exercice		1 400 197			680 486
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION		20 790 004			20 034 685

3.1- CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente les différentes augmentations de capital réalisées au cours des derniers exercices :

En DT

DESIGNATION	1ERE AUGMENT	2EME AUGMENT	3EME AUGMENT	4EME AUGMENT	5EME AUGMENT	TOTAUX
DATE DE DECISION	14/04/1999	10/12/1999	02/06/2000	04/04/2001	24/06/2004	
Ancienne situation du capital	3 437 500	6 875 000	10 000 000	12 000 000	13 500 000	
Nouvelle situation du capital	6 875 000	10 000 000	12 000 000	13 500 000	14 040 000	
VARIATION	3 437 500	3 125 000	2 000 000	1 500 000	540 000	10 602 500
Aug°. par incorp°.des Réserves	456 023	2 325 025	805 818	963 486		4 550 352
Aug°. par incorp°.des Résultats	2 981 477	799 975	194 182		540 000	4 515 634
Aug°. / Incorp°.Prime d'émission				536 514		536 514
Aug° en numéraire			1 000 000			1 000 000

Le capital de la « SIAME » est divisé en 14 040 000 actions de 1 DT en nominal. D'après les documents mis à notre disposition, la structure du capital est la suivante :

LISTE DES ACTIONNAIRES DE LA SIAME

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT	B1109311996	3 465 186	25%
ALMAL INVESTMENT COMPANY KSC		1 882 910	13%
AREM JAMEL	1001429	769 405	5%
MOHAMED AHMED SAEED AL QASSIMI	A1050940	717 620	5%
ALI KHALFAN RASHED ALMUTAWA ALDHAHIRI	PAS N° 07569	614 450	4%
EMIRATES INTL INVEST		435 000	3%
EXPRESS ASCENCEUR	B1129451997	428 841	3%
SPDIT (SICAF)	B162601996	371 250	3%
PIMA	B1108801996	311 015	2%
SIAME	B1126321997	201 635	1%
CTEI	RC B138982002	195 500	1%
ARABIA SICAV		158 000	1%
DIVERS ACTIONNAIRES		4 214 293	30%
JAMEL EL ARAM			
TEKNIKA			
CONSULT INTERNATIONAL			
TOTAL		14 040 000	100%

3.2- RESERVES

La variation de 110 106 DT enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Réserves liées au capital	1 404 000	1 275 251	128 749
Prime d'émission	463 486	463 486	0
Réserve spéciale de réévaluation	925 238	925 238	0
Réserves statutaires	300 000	300 000	0
Autres compléments d'apports	0	10 333	-10 333
S/TOTAL	3 092 724	2 974 308	118 416
Avoirs des actionnaires (actions rachetées)	-273 619	-265 309	-8 310
TOTAL	2 819 105	2 708 999	110 106

3.3- AUTRES CAPITAUX PROPRES

Les autres capitaux propres se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
Fonds social	3.3.1	700 517	695 697
Subvention d'investissement	3.3.2	156 912	51 827
TOTAL		857 429	747 524

3.3.1- FOND SOCIAL

La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Réserves pour fonds social	638 082	626 445
Réserve d'aide sociale " à fonds perdus"	62 435	69 252
TOTAL	700 517	695 697

3.3.2- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

A la clôture de l'exercice 2008, le montant de la subvention d'investissement non encore amorti s'élève à 156 912 DT enregistrant ainsi une augmentation par rapport à l'exercice 2007 de 105 085DT.

3.4- RESULTATS REPORTEES

Les résultats reportés sont passés de 1 893 284 DT au 31/12/2007 à 1 637 665 DT au 31/12/2008. Cette variation s'explique par l'affectation du résultat 2007 conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2008.

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise 2 441 468 DT au 31 décembre 2008 contre 2 932 346 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme ainsi que le solde des crédits leasing au 31 décembre 2008.

Cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
- Crédit BH (1 ^{ère} T)	193 594	294 798	-101 204
- Crédit AB (1 ^{ère} T)	692 134	830 560	-138 426
- Crédit AB (2 ^{ème} T)	669 440	781 014	-111 574
- Crédit BH (2 ^{ème} T)	825 878	1 000 000	-174 122
- Crédit leasing	60 422	0	60 422
TOTAL	2 441 468	2 906 372	-464 904
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CH	0	25 974	-25 974
	2 441 468	2 932 346	-490 878

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise 15 660 892 DT au 31 décembre 2008 contre 13 875 233 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se ventile ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
				VARIATION
Fournisseurs et comptes	5.1	4 604 416	5 550 827	-946 411
Autres Passifs Courants	5.2	3 035 113	1 850 053	1 185 060
Passifs financiers	5.3	8 021 363	6 474 353	1 547 010
TOTAL		15 660 892	13 875 233	1 785 659

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2008, ce poste totalise 4 604 416 DT contre 5 550 827 DT en 2007, soit une diminution de 946 411 DT. Il se ventile comme suit :

DESIGNATION	En DT		
		31/12/2007	VARIATION
FOURNISSEURS	4 055 538	4 930 747	-875 208
FOURNISSEUR EFFET A PAYER	412 560	492 473	-79 914
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	136 318	127 607	8 711
TOTAL	4 604 416	5 550 827	946 411

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise 3 035 113 DT au 31/12/2008 contre 1 850 053 DT au 31/12/2007. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VAR°
Clients, avances et acomptes	115 490	115 580	-90
Personnel	406 916	301 234	105 682
Etat impôts et taxes	1 431 076	281 938	1 149 138
Associés, dividendes à payer	221 885	221 487	398
Autres charges à payer	589 608	701 645	-112 037
CNSS & Assurance groupe	251 458	209 489	41 969
Provisions courantes pour risques & charges	18 680	18 680	0
TOTAL	3 035 113	1 850 053	1 185 060

5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31/12/2008, le solde de cette rubrique totalisant 8 021 363 DT, est composé des postes suivants :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
Autres passifs financiers	5.3.1	6 678 727	5 533 958
Concours bancaires	5.3.2	1 342 636	940 395
TOTAL		8 021 363	6 474 353

5.3.1- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers s'élevant à 6 678 727 DT au 31/12/2008 contre 5 533 958 DT au 31/12/2007, se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VAR°
Crédit de financement de Stock	1 900 000	1 900 000	0
Crédit de financement Export	2 550 000	2 150 000	400 000
Crédit de financement D.Douane	404 398	1 046 650	-642 252
Autres crédits	1 215 583		1 215 583
CREDITS LIES AUX CYCLE D'EXPLOITATION	6 069 981	5 096 650	973 331
Echéance à moins d'1an BH	275 326	94 884	180 442
Echéance à moins d'1an BIAT		42 857	-42 857
Echéance à moins d'1an AB	250 000	250 000	0
CREDITS A MOINS D'UN AN / CMT	525 326	387 741	137 585
CREDIT LEASING	55 620		55 620
INTERETS COURUS / EMPRUNTS NON ECHUS	27 800	49 567	-21 767
TOTAL	6 678 727	5 533 958	1 144 769

5.3.2- CONCOURS BANCAIRES

Au 31/12/2008, les concours bancaires totalisent 1 342 636 DT contre 940 395 DT au 31/12/2007 soit une augmentation de 402 241 DT, se ventilant comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
- BIAT Tunis	226 113	287 286
- AMEN BANK	359 108	230 708
- ATTIJARI BANK	229 079	165 188
- ATTIJARI EURO	326	0
- STB Tunis	93 094	116 260
- BH Grombalia 7/1	297 829	108 073
- BNA Grombalia	75 343	31 472
- STB Grombalia	0	678
- UIB Tunis	808	294
- BH Grombalia 26/6	298	262
- BIAT Grombalia	487	136
- AMEN BANK PROSOL	60 090	0
- BT	61	0
- ABC Tunis	0	38
TOTAL	1 342 636	940 395

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2008 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 680 486 DT. Il s'analyse comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Production vendue	6.1	24 236 306	24 085 560	150 746
Production stockée	6.1	-680 012	248 868	-928 880
Autres produits d'exploitation	6.2	570 203	413 555	156 648
PROD. ET AUTRES PDTS D'EXPL.		24 126 497	24 747 983	-621 486
Achats consommés	6.3	15 151 237	15 835 070	-683 833
MARGE / COUT DES MATIERES		8 405 057	8 499 358	-94 301
Charges de personnel	6.4	2 813 338	2 328 644	484 693
Dotation aux amort° et provisions	6.5	1 699 036	1 849 443	-150 407
Autres charges d'exploitation	6.6	3 187 222	2 848 784	338 438
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 275 664	1 886 042	-610 378
Charges financières nettes	6.7	-1 172 547	-1 518 911	346 364
Produits financiers	6.8	890 541	178 614	711 927
Autres gains ordinaires	6.9	15 658	1 014 222	-998 564
Autres pertes ordinaires	6.10	-118 833		-118 833
RT DES ACT. ORD. AVANT IMPOT		890 483	1 559 967	-669 484
Impôts sur les bénéfices	6.11	-209 998	-159 770	-50 228
RT DES ACT. ORD. APRES IMPOT		680 486	1 400 197	-719 711

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 24 334 428 DT au 31/12/2007 à 23 556 294 DT à la clôture de l'exercice 2008. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Ventes Locales	8 792 468	8 120 369	672 099
Ventes STEG	6 692 779	5 273 273	1 419 506
Ventes Export	8 751 059	10 691 918	-1 940 860
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	24 236 306	24 085 560	150 746
VARIAT° DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	-680 012	248 868	-928 880
TOTAL PRODUCTION	23 556 294	24 334 428	-778 134

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalisant un produit de 570 203 DT au 31 décembre 2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Pdts. Divers. (rembt Ass, CEPEX, Loyer)	375 379	299 211	76 168
Subvention d'investissements	94 824	14 344	80 480
Prestation de service à l'étranger	100 000	100 000	0
TOTAL	570 203	413 555	156 648

6.3- ACHATS MATIERES CONSOMMEES

Les achats consommés se sont élevés à 15 151 237 DT contre 15 835 071 DT pour l'exercice 2007, enregistrant ainsi une diminution de 683 834 DT :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
ACHAT MAT PREM ET PIECES	14 191 607	13 667 994	523 613
ACHAT MAT CONS ET EMBALLAGE	373 583	209 713	163 870
VARIATION DE STOCK	-339 210	1 207 211	-1 546 421
ACHAT NON STOCKE DE MAT ET	442 599	385 791	56 808
ACHATS DE MARCHANDISES	435 946	716 445	-280 499
ACHAT LIE A DES MODIFICATION	148 587	-59 432	208 019
R R R I ACHATS	-100 676	-292 252	191 576
TRANSFERT DE CHARGE	-1 200	-400	-800
TOTAL	15 151 237	15 835 070	-683 834

La marge brute sur consommation a augmenté en passant de 34,93 % en 2007 à 35,68% en 2008.

6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 2 813 338 DT en 2008 contre 2 328 645 DT en 2007. Ces variations de charges totalisant 484 693 DT se présentent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31.12.2008	31.12.2007	VARIATION
Salaires et complément de salaires	1 766 881	1 670 087	96 794
Avantages en nature	42 273	33 316	8 957
Indemnités	241 032	228 975	12 057
Congés	183 278	133 079	50 199
Charges patronales (CNSS & Ass.Gpe)	397 940	337 294	60 646
Indemnités de départ	100 810	0	100 810
Charges de personnel liées à modif comp	65 145	-9 477	74 622
Autres charges de personnel	57 923	59 170	- 1247
Transfert de charge de personnel	-41 945	-123 799	81 854
TOTAL	2 813 338	2 328 644	484 693

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Ce poste, totalisant 1 699 036 DT, se détaille ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
DOT.AUX AMORT.IMMOB.INCORP	285 172	217 433	67 739
DOT.AUX AMORT.IMMO.CORPORELLE	1 203 362	1 220 160	-16 798
DOT.RESORPTION CHARGES A REP.	102 744	163 084	-60 340
DOT.PROV.RISQ.CHARG.STOCK	0	18 323	-18 323
PROV.RISQ.CHARGE	0	25 974	-25 974
DOT.PROV.DEPR.ST MATIERE	687 946	671 265	16 681
DOT.PROV.STOCK.PRODUITS FINIS	498 526	327 727	170 799
DOTAT. AU PROVISIONS/A A COUR.	20 944	20 759	185
PROVISION DEP CREANCES	140 495	213 502	-73 007
DOT PROV AVANCE PERSONNEL	0	583	-583
DOT.PROV.A .ACT COURANT 45	0	8 460	-8 460
TOTAL DOTATIONS	2 939 189	2 887 270	51 919

REPR.PROV.RISQUE & CHARGE	-25 974	-8 187	-17 787
REPR.PROV.ST.M.1ERE	- 671 265	-668 317	-2 948
REPR/PROV.SOTCK PRODUITS FINIS	- 327 726	-215 289	-112 437
REPRISE/DEPREC. DES CREANCES	-214 052	-43 979	-170 073
REPR.PROV.DEPR.A A COURANTS	- 1 135	-98 525	97 390
REPRISE/PROV.DEPREC.IMMOB.CORP	0	-3 530	3 530
TOTAL REPRISES	-1 240 152	-1 037 827	-202 325
TOTAL	1 699 036	1 849 443	-150 407

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 338 437 DT, en passant de 2 848 784 DT au 31 décembre 2007 à 3 187 222 DT au 31 décembre 2008. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31.12.2008	31.12.2007	VAR
Fournitures de bureaux	25 488	23 291	2 197
Locations	131 385	20 261	111 124
Charges leasing	53 537	136 172	-82 635
Entretiens et reparations	176 191	181 271	-5 080
Charges assurance	87 919	106 048	-18 129
Etudes recherche documentat° et abonnement	29 851	25 501	4 350
Personnel extérieur à l'entreprise	557 831	561 524	-3 693
Honoraires	388 840	340 625	48 215
Commissions sur ventes	220 714	118 517	102 197
Séminaires et formation	27 984	10 004	17 980
Publicité, foires et relat° publics	188 209	153 469	34 740
Transports	270 099	273 075	-2 976
Missions, déplacements, rest.et recpt°	336 577	256 132	80 445
Frais postaux et télécommunicat°	81 531	87 768	-6 237
Commissions bancaires	116 213	97 551	18 662
Pénalités	88 636	30 269	58 366
Perte sur subvention ANME	0	4 400	-4 400
Jetons de présences	36 000	36 000	0
Impôts et taxes	370 217	386 906	-16 689
TOTAL	3 187 222	2 848 784	338 438

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

Au 31 décembre 2008, le solde de ce compte a enregistré une diminution de 346 364 DT en passant de 1 518 911 DT à la clôture de l'exercice 2007 à 1 172 547 DT à la fin de cet exercice.

Cette variation s'explique comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VAR°
Intérêts financement de stock	140 485	67 422	73 063
Intérêts préfinancement export	187 563	96 173	91 390
Intérêts financement douane	29 423	43 731	-14 308
Intérêts sur découvert bancaire	100 002	52 092	47 910
Intérêts sur escompte	139 784	108 501	31 283
Intérêts sur autres crédits exp°.	83 075	14 991	68 084
Intérêts leasing	11 945	0	11 945
Perte de change	71 798	58 207	13 591
Intérêts sur CMT	211 234	238 515	-27 281
Provision sur dépréc° Imm fin	197 238	839 279	-642 041
TOTAL	1 172 547	1 518 911	346 364

6.8- PRODUITS FINANCIERS

Ces produits financiers totalisant 890 541 DT et qui se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VAR°
Pdt net sur cession immo.fin	760 000	66	759 934
Produit des participations	130 541	178 548	-48 007
TOTAL	890 541	178 614	711 927

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2008, les autres gains ordinaires totalisent 15 658 DT et représentent principalement des plus value sur cession d'immobilisations.

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2008, les autres pertes ordinaires totalisent 118 833 DT et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2008
Moins value sur cession des immobilisations	27 287
Dépréciation des actions rachetées	91 546
TOTAL	118 833

6.11- IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'an 2008 est arrêté à 209 997 DT.

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2008, la trésorerie de la société « SIAME » s'est soldée pour (984 938) DT contre (499 042) DT au 31 décembre 2007 ; soit une variation de (485 895) DT, se ventilant ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	882 694	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	7.2	-693 007	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	7.3	-675 582	
TOTAL		(485 895)	

7.1- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Les flux provenant des activités d'exploitation s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
RESULTAT NET		680 486	1 400 197
<i>Ajustements pour</i>			
Amortissements et provisions	7.1.1	1 896 275	2 459 327
<i>Variation des:</i>			
- stocks	2.1	340 802	942 333
- créances	2.2	-2 671 299	-2 016 821
- autres actifs	7.1.2	1 144 301	958 089
- fournisseurs et autres dettes	7.1.3	238 250	-1 845 616
- Plus ou moins values de cession		-746 121	-262 912
TOTAL		882 694	1 634 596

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

Ce poste totalisant 1 896 275 DT, se détaille ainsi :

DESIGNATION	31/12/2008
Dotations aux amortissements et	3 156 045
Reprise sur provisions	-1 259 770
TOTAL	1 896 275

7.1.2- AUTRES ACTIFS

Ce poste totalisant 1 144 301 DT se compose des variations des autres actifs courants entre l'exercice 2008 et l'exercice précédent. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Autres actifs courants (Valeurs Brutes)	4 443 496	5 261 305	817 809
Placements et autres actifs financiers	244 520	571 012	326 492
TOTAL VARIATION	4 688 016	5 832 317	1 144 301

7.1.3- FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Ce poste totalisant 238 250 DT se compose des variations des fournisseurs et autres dettes entre l'exercice 2008 et l'exercice précédent. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Fournisseurs et comptes rattachés	4 604 416	5 550 827	-946 411
Autres passifs courants	3 035 113	1 850 053	1 185 060
Comptes associés & stés du groupe	-218 572	-218 173	-399
TOTAL VARIATION	7 420 957	7 182 707	238 250

7.2- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT

Les flux provenant des activités d'investissement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Décassement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp	-987 344	-1 062 812
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp	754 500	13 780
Encaissement /cession d'immob°. Financières	920 000	1 052 625
Décassement /acquisit° d'immob°. Financières	-1 291 865	-1 289 962
Décassement /acquisit° autres immob°.	-88 298	-31 753
TOTAL	-693 007	-1 318 122

7.3- FLUX PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux provenant des activités de financement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Variation des capitaux propres	-1 310	-226 877
Enc/Remb crédits de gestion	951 565	950 437
Dividendes et autres distributions	-1 464 044	-1 949 082
Variation des autres capitaux propres	109 905	-8 373
Encaissement Crédits leasing	116 043	
Remboursement Emprunt MT	-387 741	-420 173
FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-675 582	-1 654 067

NOTE -8- ENGAGEMENTS HORS BILAN**8.1- ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements de la SIAME se détaillent comme suit :

8.1.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur le fonds de commerce et le matériel importé au profit de L'ARAB BANKING CORPORATION-Tunis et ce en contrepartie d'un crédit de 850 000 €. Le solde de ce crédit au 31/12/2006 est nul. Ce nantissement est devenu sans objet.
- ✓ Nantissement de 30 000 Actions SITEL du 13/12/2000 au profit de la BIAT en contrepartie d'un crédit à long terme de 900 000 DT. Au 31/12/2008, le solde de ce crédit est nul.
- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK et ce en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 DT. Au 31/12/2008, le solde de ce crédit est de 1 611 573 DT.
- ✓ Nantissement de premier rang sur deux machines d'injection au profit de la Banque de l'Habitat et ce en contrepartie d'un crédit de 310 000 DT, contracté le 24 mars 1999. Le solde de ce crédit est nul. Ce nantissement est devenu sans objet.

8.1.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La SIAME est garante de la société CONTACT au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt et ce en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 400 000 DT, autorisé par le conseil N° 104 du 09/06/2005.
- ✓ La SIAME est garante de la société CONTACT au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt et ce en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 200 000 DT, autorisé par le conseil N° 106 du 07/06/2006.
- ✓ La SIAME se porte garante d'une caution solidaire au profit de sa filiale TANIT ALGER et ce à hauteur de 150 000 EURO, autorisé par le conseil N° 106 du 07/06/2006.
- ✓ La SIAME est garante de la société TOUTALU au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt et ce en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 520 000 DT et des crédits de gestion pour 300 000 DT, autorisé par le conseil N° 113 du 05/09/2007.

8.1.3- CONTRATS DE LEASING

L'encours du crédit bail s'élève à 304 843 DT à la clôture de l'exercice. Il se détaille comme suit :

- N° du contrat : 501269
Compagnie : UBCI LEASING
Objet : Matériel de transport
Total loyers non échus au 31.12.08 : 91 907 DT
- N° du contrat : 231070
Compagnie : ATL LEASING
Objet : Matériel de transport
Total loyers non échus au 31.12.08 : 41 476 DT
- N° du contrat : 179090
Compagnie : UBCI LEASING
Objet : Matériel de transport
Total loyers non échus au 31.12.2008 : 19 236 DT.

8.1.4- CAUTIONS BANCAIRES

Le total des cautions bancaires au 31 décembre 2008 s'élève à 3 635 714 DT, ventilé par banque comme suit :

BANQUE	En DT			
	€	\$	TND	TOTAL
STB	52 900.00	424 807.00		653 838
AMEN BANK		48 600.00	1 342 445	1 406 106
BNA			81 425	81 425
BIAT			160 868	160 868
BH			1 333 477	1 333 477
TOTAL	52 900.00	473 407.00	2 918 215	3 635 714

8.1.5- AUTRES ENGAGEMENTS

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2008 à 2 859 664 DT.

La société SIAME a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 455 720 DT. Elles se détaillent ainsi :

En DT		
DESIGNATION	\$	MONTANT
Mansoura	26 910.00	35 249
HEXING	15 400.00	20 172
Changzhou	166 075.00	217 542
Changzhou	139 520.00	182 757
TOTAL	347 905.00	455 720

La société SIAME a signé un contrat de crédit à moyen terme avec la BH en date du 09/01/2004 pour un montant de 1 500 000 DT. En contrepartie, la société a souscrit une chaîne d'effets.

NOTE -9- NOTES SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société ELECTRICA
- La société TOUTALU
- La société CONTACT
- La société BAYA COMPANY

Les informations objet de cette note sont :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées au 31 décembre 2007, 30 juin 2008 et au 31 décembre 2008.
- Nature et volume des opérations réalisées courant l'exercice 2008.

9.1-EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

Chiffres en milliers de dinars

	Situation au 31/12/2008				Situation au 30/06/2008				Situation au 31/12/2007			
	Client	CCA	Fournisseur	Total	Client	CCA	Fournisseur	Total	Client	CCA	Fournisseur	Total
TOUTALU	6	1.491	-37	1.460	3	1.126	0	1.129	0	1.401	0	1.401
CONTACT	39	141	0	180	173	3	0	176	156	3	0	159
ELECTRICA	1.362	2	0	1.364	1.446	565	-52	1.959	1.255	798	-388	1.665
BAYA COMP	4052	0	0	4.052	2.629	0	0	2.629	1.288	0	-1	1.287
	5.459	1.634	-37	7.056	4.251	1.694	-52	5.893	2.699	2.202	-389	4.512

9.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2008**9.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU***a- TOUTALU- Fournisseur*

La SIAME a choisi d'intégrer la fonderie des pièces en aluminium dans son processus de fabrication des accessoires de ligne. Pour se faire la SIAME a procédé à la création d'une filiale dénommée TOUTALU pour être son fournisseur exclusif de pièces. Le volume des achats réalisés en 2008 auprès de TOUTALU a totalisé 146 MD.

b- TOUTALU- Client

La SIAME a procédé, courant 2008, à la vente de produits électriques au profit de sa filiale TOUTALU nécessaires à la finalisation de son investissement. Les conditions de vente sont similaires à celles accordées aux clients ordinaires de la SIAME. Le total des ventes 2008 est de 6 MD.

c- TOUTALU Compte courant-associé

Les principales opérations enregistrées en 2008 se rapportent à la facturation des frais de recherche et développement supportés par la SIAME et relatifs au projet de la fonderie (objet social de TOUTALU), ainsi qu'à la cession au profit de TOUTALU d'un lot de matériels nécessaire au bon déroulement de son activité et la facturation des frais de certification ISO de la société TOUTALU et supportés par la SIAME dans le cadre de la certification ISO de tout le groupe SIAME.

La totalité de ces frais est de 64 MD.

9.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT*a- CONTACT- Client*

La SIAME a procédé, courant 2008, à la vente d'interrupteurs domestiques (nouveau projet Sibecx) exclusivement au profit de sa filiale CONTACT chargée de l'assemblage de ces produits et leurs exportation au client final. Les conditions de vente fixées sont favorables au développement de cette activité auprès de CONTACT. Le total des ventes réalisées en 2008 est de 46 MD.

b- CONTACT- Compte courant associé

Les principales opérations enregistrées en 2008 se rapportent à la facturation des frais de certification ISO de la société CONTACT et supportés par la SIAME dans le cadre de la certification ISO de tout le groupe SIAME, aux frais de personnel et aux dividendes à recevoir (129 MD). Le montant total facturé est de 141 MD

9.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA*a- ELECTRICA- Client*

La société ELECTRICA est la filiale de la SIAME chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la SIAME, ainsi que la commercialisation du complément de la gamme Général Electric non intégrée par la SIAME. Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à ELECTRICA sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la SIAME. Le total des ventes réalisées avec ELECTRICA en 2008 est de 470 MD.

b- ELECTRICA- Compte courant associé

L'opération qui a fait l'objet de facturation en décembre 2008 pour un montant de 2 MD représente les frais de certification ISO à la charge de la société ELECTRICA et payés par la SIAME dans le cadre de la certification ISO de tout le groupe SIAME.

c- ELECTRICA- Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société ELECTRICA, courant 2008, ont totalisé 35 MD et représentent des accessoires de branchement nécessaires à la SIAME pour compléter certaines commandes à l'export.

9.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE BAYA-COMPANY

La fabrication d'appareils de conditionnement de l'air et de téléviseur est une nouvelle activité développée à la SIAME. Cette activité nécessite un réseau de distribution différent du réseau traditionnel de la SIAME et doit par ailleurs être qualifié en matière de service après vente. La société BAYA-COMPANY a été sélectionnée par la SIAME pour être son distributeur de ces nouveaux produits. Le volume des opérations réalisées avec cette société a totalisé 2.386 MD en 2008.

9.3- DENOUEMENT DES SOLDES EN 2009**9.3.1- LA SOCIETE TOUTALU**a- TOUTALU- Fournisseur

La dette exigible par TOUTALU a été réglée courant 2009.

b- TOUTALU- Client

La créance due par TOUTALU a été réglée courant 2009.

c- TOUTALU Compte courant-associé

La société TOUTALU a procédé au règlement de 700 MD. Le reste de la créance totalisant 791 MD sera réglé au plus tard le 30 juin 2009.

9.3.2- LA SOCIETE CONTACTa- CONTACT- Client

La créance due par CONTACT a été réglée courant 2009.

b- CONTACT- Compte courant associé

La créance due par CONTACT sera réglée courant 2009.

9.3.3- LA SOCIETE ELECTRICAa- ELECTRICA- Client

La société ELECTRICA a procédé au règlement de 324 MD courant 2009. Le solde restant qui est de 1.038 MD sera réglé au rythme des ventes à réaliser par ELECTRICA.

b- ELECTRICA- Compte courant associé

Le solde de 2 MD sera réglé courant 2009.

9.3.4- LA SOCIETE BAYA COMPANYY

L'engagement avec la société BAYA-COMPANY a diminué en 2009 pour avoir une valeur globale de 2.477 MD. Le reliquat sera réglé courant 2009.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 38 137 045 DT et un résultat bénéficiaire de 680 486 DT au 31 décembre 2008. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", arrêtés au 31 décembre 2008, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion à l'exception du point cité ci-après :

- 01- Les comptes clients, inscrits au bilan, comprennent une créance litigieuse sur PUBLIC ELECTRICITY CORPORATION (Société publique de distribution de l'électricité au YEMEN) s'élevant à 938 543 DT (soit 716 500 \$) et datant de l'exercice 2007. Sur la base des informations disponibles notamment le protocole signé entre les deux parties, en date du 27 mai 2009, pour régler le litige, nous estimons, compte tenu des chances de recouvrement de cette créance, qu'une provision complémentaire de 124 107 DT aurait dû être constatée.

A notre avis, sous réserve du point 01 ci-dessus évoqué, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, et sous réserve du point 01 évoqué ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons, également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" se limite actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Les dispositions des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif, ne sont pas respectées.

Tunis, le 11 juin 2009

Le commissaire aux comptes

Fethi NEJI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(articles 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2008

1.1- CONVENTION AVEC LA SOCIETE LES TECHNIQUES DU MOTEUR

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" a mis à la disposition de la société les Techniques du Moteur "TECHMO" un ensemble immobilier sis à la zone industrielle de Ksar Saïd moyennant un loyer annuel de 24 000 DT augmenté de 5% l'an. Ce contrat ayant pour date d'effet le 01 septembre 2001 est consenti pour une durée de 5 ans renouvelable.

Ce contrat, ratifié par le conseil d'administration n° 93 du 29 janvier 2002, a été résilié avec date d'effet le 25 décembre 2005. Le procès verbal de l'huissier de justice constatant la remise du local a été établi le 04 février 2006.

Au 31/12/2008, les loyers impayés et totalement provisionnés, s'élevant à 47 921 DT, ont été enregistrés parmi les pertes de l'exercice.

1.2- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « ELECTRICA »

Le conseil d'administration réuni le 25 novembre 2004 a décidé d'accorder des prérogatives au Directeur Général de la SIAME pour la réalisation des opérations en commun avec sa filiale « ELECTRICA » à savoir :

- Assurer la logistique et la couverture financière des achats locaux et étrangers de la gamme complémentaire aux produits et matériels électriques fabriqués ;
- Cautionner la société « ELECTRICA » auprès de GENERAL ELECTRIC pour les achats de matériel électrique, et auprès des banques pour l'ouverture de crédits de gestion nécessaires pour la réalisation des opérations d'importation à hauteur de 1 500 000 DT, pour une période de 3 ans ;
- Assurer la réalisation, par les services de la « SIAME », des opérations logistiques concernant l'importation des produits électriques et l'achat à « ELECTRICA » de la totalité de ses produits à leur réception au coût d'achat majoré d'une marge de 5% fixés par la convention du 30 mars 2005 qui a été autorisée par le conseil d'administration n°102 du 31 mars 2005. Le règlement des factures « ELECTRICA » doit se faire au moment du paiement du fournisseur. Les écarts de change éventuels seront facturés à la « SIAME ».

Au 31/12/2008, les actifs courants de la SIAME comprennent une créance de 1 364 772 DT sur sa filiale « ELECTRICA ». Cette créance, rentrant dans le cadre normal de son activité, correspond aux ventes réalisées au cours des exercices 2007 et 2008.

Au cours de l'exercice 2009, la société ELECTRICA a procédé au règlement de 520 546 DT.

1.3- CONVENTION D'OUVERTURE DE COMPTES COURANTS AVEC LES SOCIETES « ELECTRICA, CONTACT... »

Le conseil d'administration réuni le 06 septembre 2005 a autorisé l'ouverture de comptes courants dans les registres de la société « SIAME » pour l'enregistrement des opérations financières avec ses filiales ELECTRICA, CONTACT et DECO, rémunérées au taux d'intérêt de 8% l'an.

Au 31 décembre 2008, les soldes de ces comptes se détaillent comme suit :

	En DT		
LIBELLE	TRANSFERT	REVENUS DE	SOLDE DU
ELECTRICA SARL	2 275		2 275
CONTACT SARL	12 224	129 240	141 464
TOTAL	14 499	129 240	143 739

1.4- CAUTIONS SOLIDAIRES AU PROFIT DE L'AMEN BANK POUR LE COMPTE DE « CONTACT »

1.4.1- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de l'AMEN BANK pour le compte de « CONTACT » en garantie du remboursement du principal, intérêts & accessoires relatifs à un crédit à moyen terme, d'un montant de 400 000 DT, accordé en septembre 2006 et remboursable sur 7 ans.

Cette caution est valable à partir de la date de la mise en place du crédit jusqu'au remboursement intégral de la créance de l'AMEN BANK en principal et intérêts.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n°104 du 6 septembre 2005.

Au 31/12/2008, le montant restant dû et cautionné par la SIAME s'élève à 228 572 DT.

1.4.2- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de l'AMEN BANK pour le compte de « CONTACT » en garantie du remboursement en principal, intérêts & accessoires relatifs à un crédit à moyen terme, d'un montant de 200 000 DT, accordé en août 2006 et remboursable sur 7 ans.

Cette caution est valable à partir de la date de la mise en place du crédit jusqu'au remboursement intégral de la créance de l'AMEN BANK en principal et intérêts.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration n°106 du 7 juin 2006.

Au 31/12/2008, le montant restant dû et cautionné par la SIAME s'élève à 145 217 DT.

1.5- CONVENTION AVEC LA SOCIETE AREM GROUP- SA

La société « AREM GROUP » et la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » ont conclu une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit en date du 1^{er} septembre 2006.

Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction moyennant un montant forfaitaire de 180 000 DT hors taxes l'an. Les honoraires sont payables mensuellement au début de chaque période, et ce, à raison de 15 000 DT par mois.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention, et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration n° 109 du 20 février 2007.

Au 31/12/2008, le montant total facturé à la SIAME s'élève à 180 000 DT.

1.6- LOCATIONS DES PRESSES A LA SOCIETE « DECO »

1.6.1- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a loué à la société DECO une machine d'injection (200 tonnes - billion).

La location est consentie pour une période d'un an, commençant le 01/10/2006 et finissant le 30/09/2007, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer annuel est fixé à la somme de 33 600 DT, soit 2 800 DT par mois, majoré de 5% l'an en cas de renouvellement.

L'article 2 de cette convention a été modifié suite à un avenant qui a porté le loyer à la somme de 114 000 DT soit à 9 500 DT par mois avec une application rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2007.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 115 du 29 Mars 2008.

Les loyers relatifs à l'exercice 2008, s'élevant à 114 000 DT, ont été réglés à hauteur de 75 000 DT en 2009.

Cette convention a été résiliée à partir du 1^{er} mars 2009.

1.6.2- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a loué à la société « DECO » une machine d'injection (320 tonnes - billion).

La location est consentie pour une période d'un an, commençant le 02/01/2007 et finissant le 02/01/2008, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à la somme de 128 508 DT, soit à 10 709 DT par mois.

Les loyers relatifs à l'exercice 2008, s'élevant à 128 508 DT, n'ont pas été réglés.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 115 du 29 Mars 2008.

1.6.3- La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a loué à la société « DECO » une machine d'injection (200 tonnes - billion).

La location est consentie pour une période d'un an, commençant le 01/08/2007 et finissant le 31/07/2008, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé pour la somme de 114 000 DT soit 9 500 DT par mois, majoré de 5% l'an en cas de renouvellement.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n°115 du 29 Mars 2008.

Les loyers relatifs à l'exercice 2008, s'élevant à 116 375 DT, ont été réglés en 2009 à hauteur de 75 000 DT.

Cette convention a été résiliée à partir du 1^{er} mars 2009.

1.7- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « DECO »

En date du 1^{er} Août 2007, la société « SIAME » a conclu une convention d'assistance pluridisciplinaire au profit de la société « DECO ».

Les honoraires convenus sont fixés à un forfait annuel de 100 000 DT.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration n° 115 du 29 Mars 2008.

Les honoraires relatifs à l'exercice 2008 n'ont pas été réglés.

Cette convention a été résiliée à partir du 1^{er} janvier 2009.

1.8- CESSION DE TERRAIN A « TOUTALU »

En vertu d'un contrat de vente, signé en date du 01/02/2007, la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a cédé à la société « TOUTALU » le terrain sis à (HINCHIR BOUHAJBA) à sa valeur comptable à la date de réalisation, soit 1 363 500 DT.

Cette créance a été réglée au cours de l'exercice 2009 à hauteur de 800 000 DT.

Cette cession a été ratifiée par votre conseil d'administration n° 107 du 30 Août 2006.

1.9- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA BANQUE DE L'HABITAT POUR LE COMPTE DE « TOUTALU »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériel Electriques « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de la BANQUE DE L'HABITAT pour le compte de la société TOUTALU, dont elle détient 94% de son capital, en garantie du remboursement d'un crédit à moyen terme, s'élevant à 1 520 000 DT.

Cette caution est valable à partir de la date de la mise en place du crédit jusqu'au remboursement intégral de la créance de la BANQUE DE L'HABITAT en principal, intérêts et frais accessoires.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 113 du 05 Septembre 2007.

1.10- CONVENTION DE PORTAGE AVEC « EXPRESS ASCENSEUR »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a conclu une convention de portage avec la société « EXPRESS ASCENSEUR » portant sur 15 000 titres « TOUTALU » moyennant une plus-value calculée sur la base d'un taux annuel de 5%.

La rétrocession de ces titres est prévue comme suit:

ECHANCES	NB ACTIONS	+ VALUE EN DT	MONTANT	VALEUR / ACTION
30/04/2007	3 750	375,000	37 875,000	10,100
31/10/2007	3 750	1 687,500	39 187,500	10,450
30/04/2008	7 500	6 000,000	81 000,000	10,800
TOTAL	15 000	8 062,500	158 062,500	

Au 31/12/2008, la société SIAME a remboursé les sommes dues et le transfert de propriété des titres a été initié par les ordres d'achat et de vente du 04/06/2009.

Cette convention de portage a été autorisée par votre conseil d'administration n° 117 du 20/10/2008.

1.11- CONVENTION DE PORTAGE AVEC « PIMA »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a conclu une convention de portage avec la société Pièces Industrielles et Matériel Agricole « PIMA » portant sur 25 000 titres « TOUTALU » moyennant une plus-value calculée sur la base d'un taux annuel de 5%.

La rétrocession de ces titres est prévue comme suit:

ECHANCES	NB ACTIONS	+ VALUE EN DT	MONTANT	VALEUR /
30/04/2007	6 250	625,000	63 125,000	10,100
31/10/2007	6 250	2 812,500	65 312,500	10,450
30/04/2008	12 500	10 000,000	135 000,000	10,800
TOTAL	25 000	13 437,500	263 437,500	

Au 31/12/2008, la société SIAME a remboursé les sommes dues et le transfert de propriété des titres a été initié par les ordres d'achat et de vente du 04/06/2009.

Cette convention de portage a été autorisée par votre conseil d'administration n° 117 du 20/10/2008.

1.12- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA « BIAT » POUR LE COMPTE DE « TANIT ALGER »

La « SIAME » a consenti une caution solidaire au profit de la « BIAT » pour le compte de « TANIT ALGER », dont elle détient 88% dans son capital, en garantie du remboursement de crédit de gestion dans la limite de 150 000 EURO.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration n° 106 du 07/06/2006.

II- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2008**2.1- ACQUISITION D' ACTIONS GRANADA**

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a acquis 19 683 titres Granada pour un montant global de 250 333 DT.

Cette acquisition a été autorisée par votre conseil d'administration n° 115 du 29/03/2008.

2.2- CONVENTION DE PORTAGE AVEC « KOKET »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a conclu une convention de portage avec la société KOKET portant sur 46 326 titres « GRANADA » moyennant une plus-value calculée sur la base d'un taux annuel de 7%.

La rétrocession de ces titres est prévue comme suit:

ECHÉANCES	NB ACTIONS	VALEUR / ACTION EN DT
02/01/2010	¼ des actions	12,884
02/01/2011	¼ des actions	13,786
02/01/2012	¼ des actions	14,751
02/01/2013	¼ des actions	15,784
TOTAL		

Cette convention de portage a été autorisée seulement à hauteur de 19 683 actions par votre conseil d'administration n° 115 du 29/03/2008.

2.3- CESSIION D'UN LOT DE MATERIEL A LA SOCIETE TOUTALU

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a procédé à la cession d'un lot de matériel au profit de sa filiale TOUTALU pour une valeur de cession de 14 986 DT soit la valeur comptable nette du matériel à la date de cession.

Cette cession a été autorisée par votre conseil d'administration n° 117 du 20/10/2008.

2.4- FRAIS DE RECHERCHE « PROJET DE LA FONDERIE » FACTURES A LA SOCIETE TOUTALU

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a facturé à sa filiale la société TOUTALU des frais de recherche et développement, relatifs au projet de la fonderie (objet social de TOUTALU), qu'elle a supportés. La cession a été réalisée selon la valeur comptable nette soit 46 286 DT. Votre conseil d'administration n° 107 du 30/06/2006 a autorisé la société SIAME à facturer les frais préliminaires dès la constitution de la société TOUTALU.

2.5- CONVENTION DE PORTAGE AVEC « MR JAMEL AREM »

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a conclu une convention de portage avec Mr JAMEL AREM portant sur 22 500 titres « PALMA » moyennant une plus-value calculée sur la base d'un taux annuel de 5%.

La rétrocession de ces titres est prévue comme suit:

ECHÉANCES	NB ACTIONS	MONTANT EN DT	+ VALUE EN DT	VALEUR / ACTION
08/11/2009	5 625	65 116,406	8 866,406	11,576
08/11/2010	5 625	68 372,227	12 122,227	12 ,155
08/11/2011	5 625	71 790,838	15 540,838	12,763
08/11/2012	5 625	75 380,380	19 130,380	13,401
TOTAL	22 500	280 659,850	55 659,850	

Cette convention de portage a été autorisée par votre conseil d'administration n° 107 du 30 Août 2006.

2.6- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA BANQUE DE L'HABITAT

La SIAME a consenti une caution solidaire au profit de la BANQUE de l'HABITAT pour le compte de la société TOUTALU en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 300 000 DT. Cette caution a été autorisée par votre conseil d'administration n° 117 du 20/10/2008.

2.7- TRANSFERT CONTRAT LEASING A LA SOCIETE PIMA

Au 10/03/2008, la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » a transféré à la société PIMA le contrat de leasing n° 169 159 relatif à une voiture " Type Porsche".

Base locative HTVA	200 000 DT
Nombre de mensualité	36
Loyer mensuel TTC	7 578 DT
Nombre de mois consommés	18,3
Nombre de mois restant	17,7
Montants payés à la date de transfert	138 678 DT
Montant restant à payer	134 131 DT

Ce transfert a été autorisé par votre conseil d'administration n° 117 du 20/10/2008.

2.8- TRANSACTIONS AVEC LA SOCIETE BAYA COMPANYY

La SIAME a développé une nouvelle activité qui consiste à la fabrication d'appareils de conditionnement de l'air et de téléviseurs. Cette activité nécessitant un réseau de distribution différent du réseau traditionnel de la SIAME, doit avoir des qualifications en matière de service après vente. La société BAYA COMPANYY a été sélectionnée par la SIAME pour être son distributeur des nouveaux produits. Le volume des opérations réalisées avec cette société, en 2008, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE INITIAL	CREANCE 2008	REGLEMENT 2008	SOLDE 2008
Clients factures à payer	1 317 755	4 765 075	3 458 278	2 624 552
Clients effets à recevoir				845 590
Clients effets impayés				6 399
Effets escomptés non échues				447 000
TOTAL CREANCES				3 923 541

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 11 Juin 2009

Le commissaire aux comptes
Fethi NEJI

4-2 Etats financiers intermédiaires de la SIAME arrêtés au 30 juin 2009

Bilan
au 30 juin 2009
(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS	Note	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	31/12/2008
Actifs non courants	1	10 970 597	12 718 498	11 417 738
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1.1	1 681 757	1 727 694	1 683 452
- Amortissements		-1 412 779	-1 208 349	-1 307 663
		268 978	519 345	375 789
Immobilisations corporelles	1.2	21 053 664	21 651 054	20 863 291
- Amortissements		-16 244 934	-15 347 919	-15 735 672
		4 808 730	6 303 135	5 127 619
Immobilisations financières	1.3	8 317 447	8 180 823	8 280 865
- Provisions		-2 535 491	-2 340 470	-2 485 343
		5 781 956	5 840 353	5 795 522
Autres actifs non courants	1.4	110 933	55 665	118 808
ACTIFS COURANTS	2	26 713 831	27 212 930	26 719 307
Stocks	2.1	9 655 477	9 114 000	9 008 257
- Provisions		-1 185 830	-1 196 449	-1 186 471
		8 469 647	7 917 551	7 821 786
Clients & comptes rattachés	2.2	15 353 564	15 359 902	15 765 539
- Provisions		-1 140 137	-1 282 130	-1 116 958
		14 213 427	14 077 772	14 648 581
Autres actifs courants	2.3	3 611 597	5 472 903	4 276 891
- Provisions		-658 115	-644 390	-615 179
		2 953 482	4 828 512	3 661 712
Placements & autres actifs financiers	2.4	16 041	17 177	16 041
Liquidités & équivalents de liquidités	2.4	1 076 342	400 515	586 177
- Provisions		-15 108	-28 598	-14 990
		1 077 275	389 094	587 228
Total des actifs		37 684 428	39 931 428	38 137 045

Bilan
au 30 juin 2009
(Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres & passifs	Note	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Capitaux propres	3	19 917 431	19 766 568	20 034 685
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 033 512	19 214 995	19 354 199
Capital social		14 040 000	14 040 000	14 040 000
Réserves		2 845 066	2 793 960	2 819 105
Autres capitaux propres		830 295	745 089	857 429
Résultats reportés		2 318 151	1 635 947	1 637 665
Résultat de la période		-116 081	551 572	680 486
Passifs	4	17 766 997	20 164 861	18 102 360
Passifs non courants	4.1	3 467 269	2 761 890	2 441 468
Provisions / risques & charges		0	25 974	0
Crédits à Moyen Terme		3 467 269	2 735 915	2 441 468
Passifs courants	4.2	14 299 728	17 402 971	15 660 892
Fournisseurs & comptes rattachés	4.2.1	5 557 742	5 583 427	4 604 416
Autres passifs courants	4.2.2	2 075 697	4 249 728	3 035 113
Concours bancaire & Autres passifs financiers	4.2.3	6 666 289	7 569 816	8 021 363
Total des capitaux propres & des passifs		37 684 428	39 931 428	38 137 045

Etat de résultat
au 30 juin 2009
(Exprimé en dinars tunisiens)

État de résultat	Note	P. 30/06/2009	P.30/06/2008	31/12/2008
Produits d'exploitation	5.1	10 246 686	12 354 230	24 806 509
Revenus		10 123 355	12 164 272	24 236 306
Autres produits d'exploitation		123 331	189 958	570 203
Charges d'exploitation		10 005 604	11 724 961	23 530 845
Variation des stocks prod. Finis & encours		-655 189	982 418	680 012
Achats d'approv. Consommés	5.2	7 437 031	6 658 211	15 151 237
Charges de personnel	5.3	1 202 942	1 290 866	2 813 337
Dotations aux amort. & provisions	5.3	777 617	1 068 416	1 699 036
Autres charges d'exploitation	5.3	1 243 203	1 725 050	3 187 222
Résultat d'exploitation		241 082	629 269	1 275 664
Charges financières nettes	5.4	-494 645	-650 960	-1 172 547
Produits des placements		128 540	761 067	890 541
Autres gains ordinaires		17 000		15 658
Autres pertes ordinaires				-118 833
Résultat des activités ordinaires avant Impôt		-108 023	739 376	890 483
Impôts sur les sociétés		-8 058	-187 804	-209 998
Résultat des activités ordinaires après Impôt		-116 081	551 572	680 486
Éléments extraordinaires (gains/pertes)				
Résultat net de l'exercice		-116 081	551 572	680 486
Effet des modifications comptables (net d'impôt)				
Résultat après modifications comptables		-116 081	551 572	680 486

État de Flux de Trésorerie
Au 30 juin 2009
(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Résultat net de l'exercice	(116 081)	551 572	680 486
- Amortissements et provisions nettes de reprises	830 193	1 134 389	1 896 275
- Variation des Stocks	(647 220)	235 059	340 802
- Variation des créances clients	411 975	(2 265 662)	(2 671 299)
- Variation des autres actifs	212 764	66 232	1 144 301
- Variation du compte fournisseurs et autres dettes	245	903 490	238 250
- Plus ou moins value / cessions d'immob (fin)	(17 000)	(760 000)	(746 121)
	674 876	(134 919)	882 694
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
- Décaiss. / acq. d'immob. Corp. & incorp.	(244 217)	(838 005)	(987 344)
- Encaiss. provenant de cess. d'immob. Corp & incorp.	17 000		754 500
- Encaiss. provenant de cess. d'immob. Financières	0	920 000	920 000
- Décaiss. provenant de l'acq. d'immob. financières	(49 990)	(1 112 333)	(1 291 865)
- Encaiss. provenant d'autres valeurs immobilisées	(20 944)	(30 370)	(88 298)
	(298 151)	(1 060 708)	(693 007)
Flux de trésor. affectés activités de financement			
- Variation / capitaux propres	25 961	(43 788)	(1 310)
- Enc / Remb. d'emprunts (Crédits de gestion. CT)	(974 836)	613 428	951 565
- Dividendes et autres distributions	(8 643)	0	(1 464 044)
- Autres variations C.Propres (F.Social+Subv.Inv,...)	(27 134)	(2 435)	109 905
- Encaissements Emprunts MT	1 606 365	161 765	116 043
- Remboursement d'Emprunts MT	(279 356)	(211 807)	(387 741)
	342 357	517 162	(675 582)
Variation de trésorerie	719 082	(678 465)	(485 895)
- Trésorerie au début de l'exercice	(984 938)	(499 042)	(499 042)
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	(265 856)	(1 177 507)	(984 938)

() Flux négatifs : décaissements

Flux positifs : Encaissements

Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2009**Note de présentation générale****1- PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la STEG dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la SIAME était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz. Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1 juin 1999, la valeur SIAME a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes de la " SIAME " sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). Les états financiers qui en découlent : le bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont établis par la " SIAME " selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la "SIAME" sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmenté des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ Eléments réévalués	
* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %
✓ Eléments non réévalués	
* Installations techniques. matériel et outillage industriel	5 % & 20%
* Matériel de transport	10 %, 15%, 20% & 33%
* Equipement de bureau	20 %
* Matériel informatique	10 %
	15 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 30/06/2009, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition. Au 30/06/2009, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques " SIAME", sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées dans les produits à la date de leur réalisation. Les plus values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées dans les charges à la date de leur réalisation. Les moins values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la SIAME sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles.
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du code des sociétés, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2009.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la SIAME correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est reportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La SIAME a présenté ses états financiers arrêtés au 30 juin 2009 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société SIAME sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

En se référant à l'article 22 du code d'incitation aux Investissements, la société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques " SIAME", société partiellement exportatrice, bénéficie des avantages suivants :

- 1- La suspension de la taxe sur la valeur ajoutée et du droit de consommation sur les biens, produits et services nécessaires à la réalisation des opérations d'exportation ;
- 2- La déduction de tous les revenus et bénéfices provenant de l'exportation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés nonobstant les dispositions de l'article 12 bis de la loi n° 98-114 du 30 décembre 1989 portant promulgation du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés;
- 3- Le remboursement des droits de douane et des taxes d'effet équivalent acquittés sur les matières premières et produits semi-finis importés ou acquis sur le marché local par l'entreprise pour la fabrication des biens et produits destinés à l'exportation ;
- 4- Le remboursement des droits de douane et des taxes d'effet équivalent acquittés sur les biens d'équipement importés et non fabriqués localement au titre de la part des biens et produits exportés ; Les conditions et modalités du bénéfice de cet avantage sont fixées par décret.
- 5- L'assouplissement des régimes de l'admission temporaire ou de l'entrepôt industriel, prévus par le code des douanes au profit des biens et produits importés, destinés à être transformés en vue de leur réexportation. A cet effet, la garantie des droits et taxes à l'importation prévue par la législation douanière est remplacée par une caution forfaitaire, dont le montant est fixé par décret.

Pour les autres impôts et taxes, la société " SIAME" est soumise au droit commun. Toutefois, en matière de la taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières

Note n° 1**Actifs non courants****1. Actifs immobilisés****1.1 Immobilisations corporelles & incorporelles**

Unité : 1 D

Immobilisations	Valeur brute			
	Début	acquisitions	Cessions/reclass	P. 30/06/2009
Incorporelles	1 683 452	16 952	-18 647	1 681 757
Terrains	51 279			51 279
Constructions	2 814 648			2 814 648
Matériel & outillage	15 733 546	79 868		15 813 414
Matériel de transport	812 161	127 375	-55 538	883 998
Agencs. Aménagts. Inst.	763 344	171		763 515
Mob. & mat. de bureau	685 499	38 497		723 996
Immo.chez tiers	2 814			2 814
Total	22 546 743	262 863	-74 185	22 735 421

Les acquisitions de la période totalisent 262 KDT. Elles se composent essentiellement de :

- Matériel & outillage industriel : Outillage de production de compteurs 65 KDT ; pièces de rechange spécifiques : 14 KDT.
- Matériel de transport : 83 KDT Matériel de transport de personnes et 4&4 KDT Matériel de transport de biens
- Matériel et mobilier de bureaux : 38 KDT.

Les cessions de la période ont concerné le matériel de transport pour une valeur brute de 55 KDT.

Les amortissements

Unité : 1 D

Immobilisations	Amortissements				V.C.N
	Début Ex.	Dotation Exer.	Cessions	P. 30/06/2009	
Incorporelles	1 307 663	105 116		1 412 779	268 978
Terrains					51 279
Constructions	1 730 360	65 598		1 795 958	1 018 690
Matériel & outillage	12 289 701	402 701		12 692 402	3 121 012
Matériel de transport	527 575	52 488	-55 538	524 525	359 473
Agencs. Aménagts. Inst.	643 433	18 014		661 447	102 068
Mob. & mat. de bureau	543 854	25 535		569 389	154 607
Immo.chez tiers	749	464		1 213	1 601
Total	17 043 335	669 916	-55 538	17 657 713	5 077 708

1.3 Immobilisations financières :

Titres de participations

Unité : 1 D

Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	Variations
Titres de participations	7 523 606	7 323 626	199 980
Avance / Participation Toutalu (Portage)	421 500	571 490	-149 990
Restant dû / partie non libérée	-17 000	-17 000	0
S/Total	7 928 106	7 878 116	49 990
Autres immobilisations financières	389 341	402 749	-13 408
Total	8 317 447	8 280 865	36 582
Provisions	-2 535 491	-2 485 343	-50 148
V C N	5 781 956	5 795 522	-13 566

1.3.1 Titres de participations :

Titres de participation

Unité : 1 D

Valeur	Nombre	Nominal	V. Unit	V. Achat	Provisions	Val. Nette
1. T. SIALE	129 250	1 D	1,000 D	129 250	-129 250	
2. T. CELEC	8 800	10 D	10,000 D	88 000	-88 000	
3. T. SERPAC	750	1 D	1,000 D	750	-750	
4. T. ELECTRICA	4 997	5 D	5,000 D	24 985	-8 505	16 480
5. T. CONTACT	234 982	5 D	5,936 D	1 394 810		1 394 810
6. T. TANIT ALGER	21 488	1 000 D	8,222 D	176 682		176 682
7. T. EPI Corp.	2 775	100 D	13,068 D	36 263	-36 263	
8. T. M. de la peinture	500	100 D	100,000 D	50 000	-50 000	
9. T. SITEL	92 970	10 D	23,809 D	2 213 553	-2 085 579	127 974
10. T. RETEL	7 134	10 D	9,321 D	66 495		66 495
10. T. JNAYNA	2 625	100 D	100,000 D	262 500		262 500
11. T. PALMA	56 096	10 D	10,000 D	560 960		560 960

12. T. GRANADA	46 326	12 D	12,042 D	557 836		557 836
13. T.WELCOME	4 000	10 D	10,000 D	40 000	-23 000	17 000
14. T. TOUTALU	129 200	10 D	10,000 D	1 292 000		1 292 000
15. T.KOKET	4 000	100 D	100,000 D	400 000		400 000
17. T. SAS MAYTEL	1 600	18 D	18,464 D	29 542		29 542
18. T. Société shamsy	4 999	10 D	10 D	49 990		49 990
19 T. Société SIAME INTERNATIONAL	14 999	10 D	10 D	149 990		149 990
S/Total 1				7 523 606	-2 421 347	5 102 259

Restant dû / titres partie non libérée

Unité : 1 D

Valeur	Nombre	V. Unit	V. Achat	Provisions	Val. nette
17. STE WELCOME			-17 000		-17 000
S / Total 2			-17 000		-17 000

Valeur	Nombre	V. Unit	V. Achat	Provisions	Val. nette
T. TOUTALU	40 000	10,538	421 500		421 500
S / Total 2			421 500		421 500

Total			7 928	-2 421 347	5 506 759
--------------	--	--	--------------	-------------------	------------------

- Les acquisitions de la période : 4 999 titres Shamsy pour une valeur de 49.990 DT

- Provisions de la période : 34 MD sur titres SITEL.

1.3.2 Autres immobilisations financières

Unité : 1 D

Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	Variations
Prêts au personnel	260 062	277 804	-17 742
Dépôts & cautionnements	129 279	124 945	4 334
Total	389 341	402 749	-13 408
Provisions	-114 144	-98 241	-15 903
V C N	275 197	304 508	-29 311

Les prêts au personnel sont financés par le fonds social.

1.4 Autres actifs non courants :

Unité : 1 D

Désignation	Val. Brute	Résorpt.	Val. Nette
Essais de type	440 441	-329 508	110 933
Indemnités de départ à la retraite	338 507	-338 507	
Total	778 948	-668 015	110 933

Les frais d'essais de types relatifs aux produits nouveaux sont résorbés sur 3 ans.

Note n° 2**Actifs courants****2.1 Stocks**

Détail des stocks :

Unité : 1 D

Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008	Variations
Matières premières	846 050	1 120 372	1 489 290	-274 322
Pièces composantes	4 464 469	4 140 099	4 213 738	324 370
Matières consommables	267 349	232 481	252 716	34 868
Produits semi finis	1 156 054	1 049 976	814 011	106 078
Produits finis	2 780 339	2 372 444	2 306 003	407 895
Marchandises	141 216	92 885	38 242	48 331
Total	9 655 477	9 008 257	9 114 000	647 220
Provisions	-1 185 830	-1 186 471	-1 196 449	641
Valeur Nette	8 469 647	7 821 786	7 917 551	647 861

Les stocks ont augmenté par rapport au 31/12/2008 pour 647 KDT. La provision pour dépréciation du stock n'a pas connu de variation significative.

2.2 Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique se détaille ainsi :

Unité : 1 D

Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	Variation
Clients locaux privés	6 796 823	6 468 232	328 591
Clients locaux publics	1 063 801	1 909 400	-845 599
Clients Etrangers	4 206 052	4 679 480	-473 428
Effets en portefeuille	1 817 894	1 251 058	566 836
Clients créances douteuses	1 468 994	1 426 204	42 790
Clients Produits non facturés		31 165	-31 165
Total	15 353 564	15 765 539	-411 975
Provisions	-1 140 137	-1 116 958	-23 179
Total net	14 213 427	14 648 581	435 154
Effets escomptés non échus	1 267 462	2 362 350	-1 094 888
Effets & chèques en caisse ou à l'encaiss.	681 009	228 479	452 530
Total escompte compris	16 161 898	17 239 410	-1 077 512

2.3 Autres actifs courants :

Unité : 1 D

Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	Variation
Fournisseurs & comptes rattachés	343 694	308 174	35 520
Personnel & comptes rattachés	54 107	48 520	5 587
Etat impôts & collectivités publiques	1 311 726	1 005 285	306 441
Sociétés du groupe & associés	1 143 080	2 136 846	-993 766
Débiteurs divers	628 875	642 680	-13 805
Comptes transitoires & d'attente	1 491	1 191	300
Comptes de régularisation	128 624	134 195	-5 571
Total	3 611 597	4 276 891	-665 294
Provisions	-658 115	-615 179	-42 936
Total net	2 953 482	3 661 712	-708 230

Les comptes des sociétés de groupe se détaillent ainsi :

Unité : 1 D

Désignation	P. 30/06/2009	P. 31/12/2008	Variation
SITEL	2 275	0	2 275
ELECTRICA	2 275	2 275	0
TANIT ALGER	17 383	17 383	0
TOUTALU	791 811	1 491 011	-699 200
DECO	56 799	484 713	-427 914
CONTACT	143 996	141 464	2 532
SAS MAYETEL	128 541	0	128 541
Total	1 143 080	2 136 846	-993 766
Provisions	-17 383	-17 383	0
Total net	1 125 697	2 119 463	-993 766

2.4 Placements, autres actifs financiers, liquidités et équivalents de liquidités

Les comptes enregistrés sous cette rubrique se détaillent comme suit :

Unité : 1 D

Désignation	P. 30/06/2009	P. 31/12/2008	Variation
Placements à court terme	16 041	16 041	
Effets et chèques à l'encaissement	681 009	228 479	452 530
Banques et autres comptes financiers	395 333	357 698	37 635
Total	1 092 383	602 218	490 165
Provisions	-15 108	-14 990	-118
Total	1 077 275	587 228	490 047

Note n° 3**Capitaux propres**

Désignation	début ex.	mouvts -	mouvts +	fin ex.
Résultat	680 486	-680 486	-116 081	-116 081
Capital social	14 040 000			14 040 000
Réserves légales	1 404 000			1 404 000
Réserves statutaires	300 000			300 000
Prime d'émission	463 486			463 486
Autres compléments d'apports			24 566	24 566
Réserves spéciales de réévaluation	925 238			925 238
Rachats actions siame	-273 619		1 395	-272 224
Total réserves	2 819 105		25 961	2 845 066
Réserves pour Fond Social	638 082		5 052	643 134
Fonds de solidarité du personnel	62 436	-1 000	802	62 238
Subventions d'investissement	156 911	-31 988		124 923

Total autres capitaux propres	857 429	-32 988	5 854	830 295
Résultats reportés	1 637 665		680 486	2 318 151
S/Total	19 354 199	-32 988	712 301	20 033 512
Distribution de dividendes				
Total	20 034 685	-713 474	596 220	19 917 431

Note n° 4**Passifs****4.1 Passifs non courants :**

Cette rubrique se détaille ainsi :

	Unité : 1 D		
Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	Variation
Provisions pour risques & charges			
Crédits à moyen terme	3 467 269	2 441 468	1 025 801
Valeur au début de l'exercice	2 441 468	2 906 372	-464 904
Encaissements nouveaux emprunts(Leasing)	1 606 365	116 043	1 490 322
Reclassement échéances - 1 an	-580 564	-580 947	383
Total	3 467 269	2 441 468	1 025 801

4.2 Passifs courants :**4.2.1 Fournisseurs & comptes rattachés**

	Unité : 1 D		
Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	Variation
Fournisseurs	4 909 184	4 055 538	853 646
Fournisseurs effets à payer	289 687	412 560	-122 873
Fourn. Factures non parvenues	358 871	136 318	222 553
Total	5 557 742	4 604 416	953 326

4.2.2 Autres passifs courants

	Unité : 1 D		
Désignation	P.30/06/2009	31/12/2008	Variation
Compte Client	119 413	115 489	3 924
Compte Personnel	399 738	406 916	-7 178
Etat & collectivités locales	547 240	1 431 076	-883 836
Compte Associés & Stés groupe	209 928	221 885	-11 957
Créditeurs divers	760 435	834 237	-73 802
Différence de conversion	17 955	6 829	11 126
Prov. Courantes P/ Risq. & Charges	20 988	18 681	2 307
Total	2 075 697	3 035 113	-959 416

4.2.3 Concours bancaires et autres passifs financiers

	Unité : 1 D		
Désignation	P. 30/06/2009	31/12/2008	Variation
Financement de stocks	2 000 000	1 900 000	100 000
Préfinancement Export	2 800 000	2 550 000	250 000
Financement D. Douanes	265 284	404 397	-139 113
Autres crédits / Financ. Exploitation		1 215 583	-1 215 583
CMT échéances - 1an	882 155	580 947	301 208
CMT Intérêts courus non échus	57 660	27 800	29 860
Banques comptes créditeurs	661 190	1 342 636	-681 446
Total	6 666 289	8 021 363	-1 355 074
Encours escompte (hors bilan)	1 267 462	2 362 350	-1 094 888

Note n° 5 Etat de résultat**5.1 Produits d'exploitation****5.1.1 Revenus****Chiffre d'affaires**

	Unité : 1 D			
Désignation	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	Variation	%
Ventes locales	6 994 849	8 400 097	-1 405 248	-16,7%
Ventes à l'étranger	3 128 506	3 764 175	-635 669	-16,9%
Total	10 123 355	12 164 272	-2 040 917	-16,8%

Chiffre d'affaires

	Unité : 1 D			
Désignation	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	Variation	%
Privés locaux	5 332 778	5 726 839	-394 061	-6,9%
STEG	1 662 071	2 673 258	-1 011 187	-37,8%
Export	3 128 506	3 764 175	-635 669	-16,9%
Total	10 123 355	12 164 272	-2 040 917	-16,8%

5.1.2 Autres Produits d'Exploitation

Désignation	Unité : 1 D			
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	Variation	%
Subventions d'investissement	31 988	7 172	24 816	346,0%
Autres produits divers	91 343	182 786	-91 443	-50,0%
Total	123 331	189 958	-66 627	-35,1%

5.2 Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés

Désignation	Unité : 1 D			
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	Variation	%
Matières 1ères et pièces composantes	6 697 880	7 044 272	-346 392	-4,90%
Matières consommables	177 410	183 043	-5 633	-3,10%
Variations de stocks	7 969	-747 359	755 328	-101,10%
Achats non stockés	200 612	207 943	-7 331	-3,50%
Achats marchandises	433 523	79 385	354 138	446,10%
Modifications comptables / Achats	3 210	-108 873	112 083	-102,90%
Ristournes / achats	-82 773		-82 773	
Transfert de charges	-800	-200	-600	300,00%
Total	7 437 031	6 658 211	778 820	11,70%

5.3 Charges d'exploitation (hors achats consommés)

Désignation	Unité : 1 D			
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	Variation	%
Services extérieurs	193 595	259 094	-65 499	-25,28%
Autres services extérieurs	948 535	1 080 381	-131 846	-12,20%
Charges diverses ordinaires	-9 738	32 159	-41 897	-130,28%
Impôts taxes et vers. Assimilés	110 811	353 416	-242 605	-68,65%
Autres charges d'exploitation	1 243 203	1 725 050	-481 847	-27,93%
Charges de personnel	1 202 942	1 290 866	-87 924	-6,81%
Dot. aux amort. & provisions	777 617	1 068 416	-290 799	-27,17%
Total	3 223 762	4 084 332	-860 570	-21,07%

5.4 Charges financières et produits financiers

Désignation	Unité : 1 D			
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	Variation	%
Charges financières nettes	-374 344	-504 332	129 988	-25,80%
Variations de change	-67 726	-104 636	36 910	-35,30%
Frais financiers nets	-442 070	-608 968	166 898	-27,40%
Provisions / Immob. Financières	-52 575	-41 992	-10 583	25,20%
Reprises de Provision / Immob. Financières				
Provisions / Imm. Financières nettes de reprises	-52 575	-41 992	-10 583	25,20%
Total charges financières	-494 645	-650 960	156 315	-24,00%
Produits des placements	128 540	761 067	-632 527	-83,10%
Total	-366 105	110 107	-476 212	-432,50%

Note n° 6**Etat de flux de trésorerie**

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle autorisé. Il retrace les flux financiers liés aux opérations d'exploitation, d'investissement et de financement au cours du 1^{er} semestre 2009

La variation de trésorerie globale se détaille comme suit :

Désignation	Unité : 1 D			
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	31/12/2008	Variation
Flux de trésorerie prov. de l'exploitation	674 876	-134 919	882 694	-207 818
Flux de trésorerie prov. Des activités d'invest.	-298 151	-1 060 708	-693 007	394 856
Flux de trésorerie prov. Des activités de financ.	342 357	517 162	-675 582	1 017 939
Variation de la trésorerie	719 082	-678 465	-485 895	1 204 977

6.1 Flux provenant des activités d'exploitation

Désignation	Unité : 1 D			
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	31/12/2008	Variation
1 - Variation brute des postes de bilan	36 720 210	38 328 494	36 697 484	(22 236)
Stocks	9 655 477	9 114 000	9 008 257	(647 220)
Clients et comptes rattachés	15 353 564	15 359 902	15 765 539	411 975
Variation autres actifs courants				212 764
Autres actifs courants	3 611 597	5 472 903	4 276 891	665 294
Autres actifs financiers	697 050	293 183	244 520	(452 530)

Variation Fournisseurs & autres dettes				245
Fournisseurs et comptes rattachés	5 557 742	5 583 427	4 604 416	953 326
Autres passifs courants	1 844 780	2 505 079	2 797 861	(953 081)
2 - Amortissements. & provisions	830 193	1 134 389	1 896 275	830 193
Dotations aux amort. & prov.	2 033 288	2 280 496	3 156 045	
Reprises / Amort & prov.	(1 203 095)	(1 146 107)	(1 259 770)	
3 - + ou - value de cessions	(17 000)			(17 000)
Total 1 + 2 + 3	37 533 403	39 462 883	38 593 759	790 957
Résultat de l'exercice				(116 081)
Variation de la trésorerie d'exploitation				674 876

6.2 Flux affectés aux activités d'investissement

Désignation	Unité 1 D		
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	31/12/2008
Acquisitions d'immob. Corp. Et incorp.	(244 217)	(838 005)	(987 344)
Cessions d'immob. Corp. Et incorp.	17 000		754 500
Acquisitions d'immob. Financières	(49 990)	(1 112 333)	(1 291 865)
Cessions d'immob. Financières		920 000	920 000
Autres encaissements	(20 944)	(30 370)	(88 298)
Total	(298 151)	(1 060 708)	(693 007)

6.3 Flux provenant des activités de financement

Désignation	Unité 1 D		
	P. 30/06/2009	P. 30/06/2008	31/12/2008
- Variation / capitaux propres	25 961	(43 788)	(1 310)
- Enc / Remb. d'emprunts (Crédits de gestion. CT)	(974 836)	613 428	951 565
- Dividendes et autres distributions	(8 643)		(1 464 044)
- Autres variations C.Propres	(27 134)	(2 435)	109 905
- Encaissements Emprunts MT	1 606 365	161 765	116 043
- Remboursement d'Emprunts MT	(279 356)	(211 807)	(387 741)
Total	342 357	517 162	(675 582)

Note n° 7

Parties liées

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société ELECTRICA
- La société TOUTALU
- La société CONTACT
- La société BAYA COMPANY

Les informations objet de cette note sont :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008.
- Nature et volume des opérations réalisées courant l'exercice 2009.
-

7.1-EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

	Chiffres en milliers de dinars							
	Situation au 30/06/2009				Situation au 31/12/2008			
	Client	CCA	Fournisseur	Total	Client	CCA	Fournisseur	Total
TOUTALU	0	792	-91	701	6	1 491	-37	1 460
CONTACT	0	142	0	142	39	141	0	180
ELECTRICA	1 144	2	0	1 146	1 394	2	0	1 396
BAYA COMP	2 941		-827	2 114	3 923	0	-1	3 922
	4 085	936	-918	4 103	5 362	1.634	-38	6 958

7.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2009

7.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

a- TOUTALU- Fournisseur

La SIAME a choisi d'intégrer la fonderie des pièces en aluminium dans son processus de fabrication des accessoires de ligne. Pour se faire la SIAME a procédé à la création d'une filiale dénommée TOUTALU pour être son fournisseur exclusif de pièces. Le volume des achats réalisés en 2009 auprès de TOUTALU a totalisé 239 MD. La SIAME a procédé au règlement de 185 MD courant le premier semestre 2009.

b-- TOUTALU Compte courant-associé

La société TOUTALU a procédé au règlement de 700 MD courant le premier semestre 2009.

7.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

a- CONTACT- Client

La société CONTACT a procédé au règlement de 39 MD courant le premier semestre 2009.

b- CONTACT- Compte courant associé

Aucune opération n'a été enregistrée en 2009.

7.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICAa- ELECTRICA- Client

La société ELECTRICA est la filiale de la SIAME chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la SIAME, ainsi que la commercialisation du complément de la gamme Général Electric non intégrée par la SIAME. Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à ELECTRICA sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la SIAME. Le total des ventes réalisées avec ELECTRICA en 2009 est de 315 MD. Le compte client a fait objet d'une compensation avec le compte fournisseur pour un montant de 402 MD. Par ailleurs, la société ELECTRICA a procédé au règlement d'un montant de 565 MD.

b- ELECTRICA- Compte courant associé

Aucune opération n'a été enregistrée en 2009.

c- ELECTRICA- Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société ELECTRICA, courant 2009, ont totalisé 402 MD et correspondent des interrupteurs domestiques nécessaires à la SIAME pour compléter certaines commandes à l'export. Le compte fournisseur a fait l'objet d'une compensation avec le compte client pour un montant de 402 MD.

7.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE BAYA-COMPANYa- BAYA COMPANY- Client

La fabrication d'appareils de conditionnement de l'air est de téléviseur est une nouvelle activité développée à la SIAME. Cette activité nécessite un réseau de distribution différent du réseau traditionnel de la SIAME et doit par ailleurs être qualifié en matière de service après vente. La société BAYA-COMPANY a été sélectionnée par la SIAME pour être son distributeur de ces nouveaux produits. Le volume des opérations réalisées avec cette société a totalisé 654 MD en 2009. Il est à noter que BAYA COMPANY a procédé au règlement d'un montant de 1 635 MD courant le premier semestre 2009.

b- BAYA COMPANY- Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société BAYA COMPANY, courant 2009, ont totalisé 827 MD et correspondent à des appareils de conditionnement de l'air qui ont fait l'objet de montage par la SIAME.

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2009**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME" couvrant la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2009, et qui font apparaître un total net de bilan de 37 684 428 DT et un déficit de 116 081 DT.

Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les informations figurant au niveau des états financiers semestriels annexés au présent avis suscitent de notre part les observations suivantes :

1. Les ateliers relatifs aux compteurs électromécaniques et à l'injection plastique ont connu une sous-activité importante durant le premier semestre 2009. Cette situation pourrait réduire la valeur comptable des immobilisations liées à ces ateliers s'élevant respectivement à 15 560 DT et 1 664 075 DT. De ce fait, et conformément aux dispositions du § 40 de la norme comptable NCT 05, la SIAME devrait estimer la valeur récupérable de ces actifs. Si cette valeur était inférieure à la valeur comptable nette de l'actif, une réduction de valeur devrait être constatée.
2. Les comptes clients, inscrits au bilan, comprennent une créance litigieuse sur PUBLIC ELECTRICITY CORPORATION (Société publique de distribution de l'électricité au YEMEN) s'élevant à 851 932 DT. Sur la base des informations disponibles, notamment le protocole signé entre les deux parties, en date du 27 mai 2009 et le règlement des trois premières échéances (mai, juin et juillet 2009), nous estimons, compte tenu des chances de recouvrement de cette créance, qu'une provision complémentaire de 130 937 DT aurait dû être constatée.
3. La SIAME a développé une nouvelle activité qui consiste à la fabrication et l'installation des chauffe-eau solaires, laquelle nécessite un réseau de distribution différent du réseau traditionnel de la SIAME. Pour faire face, la SIAME a transféré cette activité à sa filiale nommée SHAMSY dont elle détient directement 99,98% du capital. Cette filialisation, a été autorisée par votre conseil d'administration du 05 juin 2009.
4. Les engagements de la société SIAME avec ses parties liées "ELECTRICA", "TOUTALU", "CONTACT" et "BAYA COMPANY" s'élèvent en net à la date du 30 juin 2009 à 4 103 201 DT contre 6 959 797 DT au 31 décembre 2008.

Sur la base de notre examen limité, sous réserves des points (1 et 2) sus-mentionnés, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", ne donnent pas une image fidèle de sa situation financière, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 10 Octobre 2009

**Le commissaire aux comptes
Fethi NEJI**

4-3 Indicateurs d'activité de la SIAME relatifs au troisième trimestre 2009**Chiffres en DT**

Indicateurs	3 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	Du début de	Du début de	Année 2008
Revenus (Marché local)	4.403.923	1.549.993	11.398.772	9.871.598	15 485 247
Revenus (Marché de l'export)	1.565.927	873.664	4.694.433	4.640.452	8 751 059
Total des Revenus	5.969.850	2.423.657	16.093.206	14.512.050	24 236 306
Production	5.228.825	1.799.587	16.007.369	14.253.631	23 556 294
Investissements matériels	50.867	110.813	234.113	530.813	868 663
Investissements immatériels	17.382	0	19.302	0	50 717
Total des Investissements	68.249	110.813	253.415	530.813	919 380
Encours dettes à moyen et long terme	-	-	4.090.428	3.209.275	2 906 371
Financements de stock	-	-	2.000.000	1.700.000	1 900 000
Préfinancement à l'export	-	-	2.800.000	2.350.000	2 550 000
Financements droits de douane	-	-	413.942	329.205	404 398
Autres Crédits de Gestion	-	-	430.458	2.026.833	1 215 583
Encours Escompte	-	-	2.224.258	2.884.721	2 859 664
Total Endettement	-	-	11.959.086	12.500.034	11 836 016

1) Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : A partir des données comptables arrêtées à chaque fin de période.
- Production au 31/12/2008, au 30/09/2008 et au 30/09/2009: Selon la formule :
(Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours)
- Endettement : A partir des données comptables arrêtées à chaque fin de période.
- Investissements : A partir des données comptables arrêtées à chaque fin de période.
- Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

2) Commentaire des indicateurs :

- Les revenus de la société enregistrés jusqu'au 30 septembre 2009 ont enregistré une augmentation de l'ordre de 10,9 % par rapport aux revenus constatés jusqu'au 30 septembre 2008. Il est à noter que les revenus de la société ont évolué de 58,97% par rapport au 30 juin 2009 pour passer de 10.123.355 DT au 30 juin 2009 à 16.093.206 DT au 30 septembre 2009.
- Les investissements de la société réalisés courant le 3^{ème} trimestre de l'année 2009 concernent principalement le matériel industriel (outillage de production de compteurs) et des pièces de rechange spécifiques.

3) Evènements du trimestre :

- Suite à la demande de restitution de TVA effectuée fin 2008, la SIAME a bénéficié d'un remboursement de 683.812 DT courant 2009.
- Homologation des accessoires de ligne et du compteur Gaz en Algérie
- Concrétisation d'une première commande de compteurs Gaz avec la STEG
- Démarrage de la production des accessoires de ligne moyenne tension
- Lancement commercial du compteur électronique triphasé.

4-4 Accords entre l'initiateur et la société visée :

Dans le cadre du protocole de cession du bloc de contrôle portant sur 53,46% du capital de la SIAME, tel que conclu entre Mr Jamel AREM représentant le groupe des vendeurs et Mr Mohamed Hédi Ben Ayed représentant le groupe des acheteurs, ce dernier s'est engagé à :

- Autoriser la nouvelle direction de la SIAME à racheter la participation des Vendeurs dans les filiales de la SIAME, à savoir : ELECTRICA, CONTACT, SIAME INTERNATIONAL et TOUTALU
- Autoriser la SIAME à restituer les mains levées relatives aux engagements par signature contractés antérieurement par les cédants au profit de la SIAME ou de ses filiales,
- Autoriser la nouvelle Direction de la SIAME à céder à Mr Jamel AREM ou à toute personne physique ou morale interposée les participations suivantes figurant à l'actif de la société SIAME et ce, dans un délai maximum de 30 jours suivants la date de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc : Tanit Alger, Janaynet Mohamed V, Palma, Grenada, Koket, Sas Maytel, Welcom, Shamsy.

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV L'EPARGNANT**ARRETEE AU 30/09/2009****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 07 Avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 443.544.335, un actif net de D : 443.075.318 et un bénéfice de la période de D : 4.229.239.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT », comprenant le bilan au 30 septembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base pour formuler la constatation relevée et développée dans le paragraphe qui suit, et que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Le poste « créances d'exploitation » englobe un montant de D : 453.472 se rapportant à des commissions et agios prélevés par la banque et présenté sous la rubrique « Frais bancaires à récupérer ».

Le recouvrement de ces frais dont D : 429.837 remonte aux exercices antérieurs, est entaché d'incertitude.

De ce fait, nous ne pouvons exprimer à leur sujet aucune opinion.

Opinion

4. A notre avis, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « STB » représentent à la date d'arrêt de la situation, 17,11% de l'actif net de la société, dépassant ainsi le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif

Le commissaire aux comptes :FINOR**BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009 (Montants exprimés en dinars)**

ACTIF	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	333 648 284	222 272 482	256 277 002
Obligations et valeurs assimilées		318 992 819	215 992 922	246 761 658
Titres OPC		14 655 465	6 279 560	9 515 344
Placements monétaires et disponibilités		108 037 378	157 595 351	128 525 896
Placements monétaires	5	107 867 960	157 544 687	77 667 054
Disponibilités		169 418	50 664	50 858 842
Créances d'exploitation	9	1 858 673	415 921	689 343
TOTAL ACTIF		443 544 335	380 283 754	385 492 240
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	469 017	286 141	313 166
Autres créditeurs divers		-	36 235	36 235
TOTAL PASSIF		469 017	322 376	349 401
ACTIF NET				
Capital	11	429 379 085	368 041 403	369 345 874
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		4 926	3 103	3 881
Sommes distribuables de l'exercice en cours		13 691 307	11 916 871	15 793 085
ACTIF NET		443 075 318	379 961 377	385 142 840
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		443 544 335	380 283 754	385 492 240

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2009	Période du 01/01 au 30/09/2009	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Année 2008
Revenus du portefeuille-titres	6	3 681 822	10 951 818	2 892 119	8 897 275	11 898 721
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 654 286	10 348 488	2 892 119	8 642 461	11 643 907
Revenus des titres OPC		27 536	603 330	-	254 814	254 814
Revenus des placements monétaires	7	1 267 097	3 933 178	1 491 086	3 563 051	5 211 762
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 948 919	14 884 996	4 383 205	12 460 326	17 110 483
Charges de gestion des placements	10	(645 390)	(1 878 103)	(557 170)	(1 534 070)	(2 132 108)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 303 529	13 006 893	3 826 035	10 926 256	14 978 375
Autres produits		-	6 360	34 307	108 541	141 593
Autres charges		-	-	(107 015)	(389 399)	(505 677)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 303 529	13 013 253	3 753 327	10 645 398	14 614 290
Régularisation du résultat d'exploitation		21 084	678 054	133 653	1 271 473	1 178 795
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 324 613	13 691 307	3 886 980	11 916 871	15 793 085
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(21 084)	(678 054)	(133 653)	(1 271 473)	(1 178 795)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(74 290)	(505 059)	68 957	(67 877)	8 094
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	203 890	(199)	(1 073)	(1 073)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 229 239	12 712 084	3 822 085	10 576 448	14 621 312

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/07 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2009</i>	<i>Période du 1/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	4 229 239	12 712 084	3 822 085	10 576 448	14 621 312
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	4 303 529	13 013 253	3 753 327	10 645 398	14 614 290
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(74 290)	(505 059)	68 957	(67 877)	8 094
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	203 890	(199)	(1 073)	(1 073)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(17 188 552)	-	(12 189 488)	(12 189 488)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 858 975	62 408 946	2 218 305	84 698 885	85 835 476
Souscriptions					
- Capital	95 542 275	320 835 801	79 539 200	274 134 700	410 295 100
- Régularisation des sommes non distribuables	(56 496)	(32 643)	(839 585)	(2 837 892)	(4 246 319)
- Régularisation des sommes distribuables	2 557 263	12 081 828	2 144 184	4 511 987	9 750 371
Rachats					
- Capital	(92 703 898)	(260 503 824)	(77 433 800)	(189 838 800)	(324 754 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	55 977	35 046	818 815	1 968 957	3 361 943
- Régularisation des sommes distribuables	(2 536 146)	(10 007 262)	(2 010 509)	(3 240 067)	(8 571 118)
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 088 214	57 932 478	6 040 390	83 085 845	88 267 301
ACTIF NET					
En début de période	435 987 104	385 142 840	373 920 987	296 875 532	296 875 532
En fin de période	443 075 318	443 075 318	379 961 377	379 961 377	385 142 840
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	4 312 638	3 731 742	3 698 241	2 876 336	2 876 336
En fin de période	4 341 316	4 341 316	3 719 295	3 719 295	3 731 742
VALEUR LIQUIDATIVE	102,060	102,060	102,160	102,160	103,207
TAUX DE RENDEMENT	0,95%	2,99%	1,04%	3,09%	4,10%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2009**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 1.630.000 d'obligations émises par la société Héla d'Eléctroménégér et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus depuis le 30/09/2004.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 30 Septembre 2009 pour une valeur nulle.

3.7- Changement de méthodes de présentation

3.7.1 Par rapport au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2008, les états financiers au 30 septembre 2009 traduisent au bilan, les changements de méthodes de présentation suivants :

- Avant le premier janvier 2009, les commissions de placement perçues d'avance sur les billets de trésorerie figuraient parmi les autres passifs. Au 30 septembre 2009 ces commissions sont présentées en déduction du coût des billets de trésorerie concernés.

- Antérieurement au 1^{er} janvier 2009, les sommes à l'encaissement, figuraient au niveau des disponibilités. Ces montants sont désormais présentés, au 30 septembre 2009, parmi les « créances d'exploitation ».

- Au 31 décembre 2008, les retenues à la source relatives aux intérêts précomptés sur les BTA, figuraient parmi les créances d'exploitation. A compter du 1^{er} janvier 2009, ces retenues à la source affectent l'encours des BTA concernés.

3.7.2 Par rapport au 31 décembre 2008, les états financiers au 30 septembre 2009 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de méthodes de présentation suivants:

- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2008, les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées étaient présentées au niveau des postes « autres charges » et « autres produits » et figurent, par conséquent au bilan, parmi les sommes distribuables de la période.

Cette méthode de présentation a été abandonnée afin de se conformer aux préconisations de la norme comptable n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Ainsi et, à compter du 1^{er} janvier 2009 les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées sont portées directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elles apparaissent également comme composantes du résultat net de la période (Voir note 3.2).

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2009 à D : 333.648.284 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		314 183 779	318 992 819	72,00%
Obligation de sociétés		72 255 431	71 814 932	16,21%
AFRICA 2003 TR A	4 500	90 000	90 207	0,02%
AFRICA 2003 TR B	3 000	60 000	60 138	0,01%
AIL 2005	8 300	166 000	167 088	0,04%
AIL 2007	10 000	800 000	834 597	0,19%
AIL 2008	10 000	800 000	800 000	0,18%
AIL 2009-1	7 000	700 000	721 840	0,16%
AMEN BANK 2006	10 000	800 000	824 096	0,19%
AMENBANK 2009 A	20 000	2 000 000	2 000 000	0,45%
AMENBANK A 2008	15 000	1 399 995	1 426 323	0,32%
AMENBANK B 2008	25 000	2 375 000	2 423 099	0,55%
AMENBANK2009 B	30 000	3 000 000	3 000 000	0,68%
ATB 2007/1 D	50 000	4 600 000	4 685 587	1,06%
ATB SUB2009 A2	40 000	4 000 000	4 062 756	0,92%
ATBSUB2009 B1	10 000	1 000 000	1 016 616	0,23%
ATL 2006/1	20 000	1 600 000	1 624 390	0,37%
ATL 2008	25 000	2 000 000	2 035 047	0,46%
ATL 2008	5 000	400 000	407 009	0,09%
ATL2008SUB	5 000	500 000	502 992	0,11%
BATAM2000	15 000	600 000	0	0,00%
BATAM2001	10 000	1 000 000	0	0,00%
BATAM98	3 000	30 000	0	0,00%
BH 2007	50 000	5 000 000	5 189 820	1,17%
BIAT2002	15 000	300 000	310 962	0,07%
BNA 2009 SUB	28 000	2 800 000	2 858 326	0,65%
BTE 2009	49 000	4 900 000	4 908 458	1,11%
BTKD 2006	35 000	2 100 000	2 182 274	0,49%
CEREALES2001	2 000	400 000	404 416	0,09%
CIL 2004/1	20 000	800 000	800 000	0,18%
CIL 2004/2	15 000	300 000	308 423	0,07%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	1 040 997	0,23%
CIL 2008/1	10 000	800 000	803 647	0,18%
CIL 2009/1 F	8 000	800 000	806 944	0,18%
CIL 2009/2	15 000	1 500 000	1 502 651	0,34%
CIL2009/1 V	12 000	1 200 000	1 210 665	0,27%
DJERBAAG2000	10 000	125 000	128 510	0,03%
GL 2004-1	10 000	200 000	208 295	0,05%
HL 2008/1	10 000	800 000	817 059	0,18%
HOURIA2000	50 000	1 250 000	1 274 200	0,29%
MOURADI 2005	5 000	400 000	405 642	0,09%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	204 929	0,05%
SELIMA CLUB 2002	1 500	30 000	30 513	0,01%
SEPCM2002	5 000	71 436	73 585	0,02%
SIHM 2008 A	3 000	300 000	300 757	0,07%

SIHM 2008 C	5 000	500 000	501 262	0,11%
SIHM 2008 D	2 000	200 000	200 505	0,05%
SKANES BEACH 03	4 500	180 000	183 204	0,04%
STB 2008/2	50 000	5 000 000	5 159 562	1,16%
STM 2007 B	10 000	1 000 000	1 001 282	0,23%
STM 2007 C	4 000	400 000	400 513	0,09%
TL 2007-2	4 000	320 000	331 169	0,07%
TL SUB 2009	5 000	500 000	500 310	0,11%
TUN LEASE 2005-1	10 000	400 000	420 682	0,09%
UIB 2009-1 A	40 000	4 000 000	4 034 521	0,91%
UIB 2009-1 B	40 000	4 000 000	4 036 164	0,91%
UIB 2009-1 C	20 000	2 000 000	2 019 233	0,46%
UTL 2004	9 300	558 000	573 667	0,13%
Bons du trésor assimilables		241 928 348	247 177 887	55,79%
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	42 668 770	9,63%
BTA 05/2022	33 903	34 806 418	35 535 663	8,02%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	16 616 353	3,75%
BTA 03/2019	27 000	28 085 300	28 837 055	6,51%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	27 422 597	6,19%
BTA 04/2010	2 000	2 076 440	2 060 251	0,46%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	53 157 440	12,00%
BTA 03/2012	16 500	16 526 318	16 966 993	3,83%
BTA 03/2016	9 000	9 353 000	9 579 428	2,16%
BTA 03/2013	6 000	6 142 000	6 274 600	1,42%
BTA 08/2011	8 000	8 014 250	8 058 737	1,82%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		14 746 528	14 655 465	3,31%
-				
Titres des OPCVM		12 189 965	12 085 491	2,73%
-				
FCP SALAMET PLUS	45 000	467 235	463 635	0,10%
GENERAL OBLIG	20 000	2 083 386	2 045 300	0,46%
INTER OBLIGSICAV	9 500	1 003 913	999 296	0,23%
SANADETT SICAV	44 993	4 870 140	4 825 184	1,09%
UNIVERS OBLIG	36 260	3 765 291	3 752 076	0,85%
Fonds commun de créances		2 556 563	2 569 974	0,58%
FCC CREDIMO 1	5 000	1 736 520	1 745 630	0,39%
FCC CREDIMO 2	1 500	820 043	824 344	0,19%
TOTAL		328 930 307	333 648 284	75,30%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2009 à D : 107.867.960, se détaillant comme suit :

			Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% actif net
Billets de trésorerie avalisés				3 135 395	3 230 785	0,73%
BT AIL	du 10/01/05 à 6,5%	pour 1820 jours	BTKD	200 533	247 391	0,06%
BT HL	du 11/05/09 à 5,5%	pour 180 jours	BFT	1 466 979	1 493 029	0,34%
BT HL	du 21/05/2009 à 5,5%	pour 180 jours	BFT	978 589	994 290	0,22%
BT HL	du 08/06/2009 à 5,5%	pour 180 jours	BFT	489 294	496 075	0,11%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation				1 956 462	1 987 168	0,45%
BT TL	du 19/05/2009 à 5,3%	pour 190 jours		1 956 462	1 987 168	0,45%
Bon du trésor à court terme				4 628 298	4 759 516	1,07%
BTC au 27/10/09 acquis le 29/10/2008				951 090	987 282	0,22%
BTC au 27/10/09 acquis le 24/10/2008				2 328 602	2 418 528	0,55%
BTC au 27/10/2009 acquis le 03/07/2009				456 411	459 871	0,10%
BTC au 27/10/2009 acquis le 02/07/2009				191 633	193 102	0,04%
BTC au 07/09/2010 acquis le 28/09/2009				700 562	700 733	0,16%
Comptes à terme STB				12 000 000	12 430 816	2,81%
Placement au 31/12/2013 (au taux de 6%)				12 000 000	12 430 816	2,81%
Bon de caisse TQB				14 000 000	14 767 725	3,33%
Bon de caisse au 03/09/2010 (au taux de 5,94%)				7 000 000	7 370 524	1,66%
Bon de caisse au 06/07/2010 (au taux de 4,56%)*				7 000 000	7 397 201	1,67%
Certificats de dépôt				69 445 298	70 691 950	15,95%
Certificat de dépôt STB au 06/07/2010 (au taux de 5,72%)				20 000 000	21 220 267	4,79%
Certificat de dépôt STB au 27/10/2011 (au taux de 4,68%)				3 000 000	3 000 624	0,68%
Certificat de dépôt STB au 07/10/2009 (au taux de 3,68%)				10 482 862	10 494 002	2,37%
Certificat de dépôt STB au 01/10/2009 (au taux de 3,68%)				7 493 873	7 499 386	1,69%
Certificat de dépôt STB au 02/10/2009 (au taux de 3,68%)				2 997 549	2 999 510	0,68%
Certificat de dépôt STB au 13/10/2009 (au taux de 3,68%)				2 495 919	2 497 348	0,56%
Certificat de dépôt STB au 14/10/2009 (au taux de 3,68%)				3 993 471	3 995 430	0,90%
Certificat de dépôt STB au 05/10/2009 (au taux de 3,68%)				4 995 915	4 997 958	1,13%
Certificat de dépôt STB au 08/10/2009 (au taux de 3,68%)				10 491 422	10 493 138	2,37%
Certificat de dépôt STB au 20/10/2009 (au taux de 3,68%)				3 494 287	3 494 287	0,79%
TOTAL				105 165 453	107 867 960	24,35%

* Suite à l'accord conclu avec la TQB le taux de ce bon de caisse a été ramené, à compter du 20 avril 2009, de 6,1% à 4,56% .

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2009 à D : 3.681.822 , se détaillant ainsi :

<u>Revenus des obligations</u>	767 569
- Intérêts	767 569
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	2 886 717
- Intérêts des BTA	2 886 717
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>	27 536
- Dividendes des OPCVM	0
- intérêts des parts des FCC	27 536
TOTAL	3 681 822

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2009 à D : 1.267.097, se détaillant ainsi :

Intérêts des billets de trésorerie	73 507
Intérêts des comptes à terme	300 679
Intérêts des BTCT	43 467
Intérêts des Bons de caisse	150 266
Intérêts des certificats de dépôts	699 178
TOTAL	1 267 097

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à D : 469.017, contre D : 286.141 au 30/09/2008 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Gestionnaire	146 866	139 027
Dépositaire	132 628	54 252
Commission de distribution	189 523	92 862
Total	<u>469 017</u>	<u>286 141</u>

Note 9 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2009 à D : 1.858.673, contre D : 415.921 au 30/09/2008 et se détaille comme suit

		<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Sommes à l'encaissement	(a)	1 401 135	-
Frais bancaires à récupérer		453 472	393 849
Retenue à la source sur BTA	(b)	-	22 072
Autres		4 066	-
Total		<u>1 858 673</u>	<u>415 921</u>

(a) : Présentées parmi les disponibilités au 30/09/2008.

(b) : Affectent l'encours des BTA au 30 Septembre 2009.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2009 à D : 645.390, contre D : 557.170 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2008 et se détaillent ainsi :

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>
Rémunération du gestionnaire	448 967	417 878
Rémunération du dépositaire	84 181	46 431
Commission de distribution	112 242	92 861
Total	<u>645 390</u>	<u>557 170</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	369 345 874
Nombre de titres	3 731 742
Nombre d'actionnaires	4 044

Souscriptions réalisées

Montant	320 835 801
Nombre de titres émis	3 241 617
Nombre d'actionnaires nouveaux	874

Rachats effectués

Montant	(260 503 824)
Nombre de titres rachetés	(2 632 043)
Nombre d'actionnaires sortants	(583)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(505 059)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	203 890
Régularisation des sommes non distribuables	2 403

Capital au 30-09-2009

Montant	429 379 085
Nombre de titres	4 341 316
Nombre d'actionnaires	4 335

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV L'INVESTISSEUR**ARRETEE AU 30/09/2009****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, et en application du code des organismes de placements collectifs, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers trimestriels de la société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2009, ainsi que les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Nous avons audité les états financiers trimestriels de la société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total bilan de **1.552.291 DT**, un actif net de **1.542.383 DT** et un résultat bénéficiaire de la période de **235.890 DT**. L'établissement des états financiers sincères conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers :

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total bilan de **1.552.291 DT**, un actif net de **1.542.383 DT** et un résultat bénéficiaire de la période de **235.890 DT**, sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière à cette date, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Le commissaire aux comptes :Salah Dhibi
en dinars

BILAN AU 30/09/2009

	du 1/7/09 au 30/9/09	du 1/1/09 30/09/2009	du 1/7/08 au 30/9/08	du 1/1/08 au 30/09/2008	du 1/1/08 au 31/12/2008
Actif					
AC 1 Portefeuille - titres	-14 157	1 162 282	-2 587	1 218 933	975 584
Actions, valeurs assimilées	-19 764	868 802	38	1 022 993	749 929
Obligations	-18 967	249 599	-20 880	160 802	162 911
Autres valeurs	24 574	43 881	18 256	35 139	62 744
AC 2 Placements monétaires disponibilités	31 416	388 822	-1 389	390 395	388 017
Placements monétaires	50 113	164 681	25 513	386 995	375 043
Disponibilités	-18 697	224 141	-26 902	3 400	12 974
AC 3 Créances d'exploitation	-1 649	1 187	-1 857	1 115	1 163
AC 4 Autres actifs	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	15 610	1 552 291	-5 833	1 610 443	1 364 764
PASSIF	-814	-9 909	642	-8 345	-10 484
PA 1 Opérateurs Créditeurs	-814	-9 909	642	-8 345	-10 484
PA 2 Autres Créditeurs Divers	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIF	-814	-9 909	642	-8 345	-10 484
ACTIF NET	14 796	1 542 383	-5 191	1 602 099	1 354 280
CP 1 Capital	-521	1 500 862	-12 636	1 567 446	1 318 622
CP2 Sommes Distribuables	15 317	41 521	7 446	34 653	35 658
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	2	0	7	7
Sommes distribuables de l'exercice	15 317	41 519	7 446	34 646	35 651
ACTIF NET	14 796	1 542 383	-5 191	1 602 099	1 354 280
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	15 610	1 552 291	-5 833	1 610 443	1 364 764

ETAT DE RESULTAT AU 30/09/06

en dinars

	du 1/7/09 au 30/9/09	du 1/1/09 au 30/06/2009	du 1/7/08 au 30/9/08	du 1/1/08 au 30/09/2008	du 1/1/08 au 31/12/2008
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	16 911	45 741	9 322	40 602	42 711
Dividendes	13 798	36 795	7 082	30 377	30 377
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 113	8 945	2 240	7 597	9 706
Revenus des autres valeurs	0	0	0	2 628	2 628
PR 2 Revenus des placements monétaires	2 394	6 846	2 594	6 702	9 351
Total des revenus des placements	19 305	52 587	11 916	47 303	52 063
CH 1 Charges de gestion des placements	-3 867	-10 813	-4 050	-12 033	-15 668
REVENUS DES PLACEMENTS	15 438	41 773	7 866	35 270	36 395
PR 3 Autres produits	0	0	0	0	0
CH 2 Autres charges	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 438	41 773	7 866	35 270	36 395
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	-254	-254	14	-624	-744
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	15 274	41 519	7 446	34 646	35 651
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	164	254	420	624	744
Variation des + (ou -) valeurs potentielles/ titres	-313 814	-122 592	-30 210	47 845	-190 635
Plus ou - valeurs réalisées /cession des titres	322 367	317 234	39 808	116 287	110 932
Frais de négociation	-267	-525	-173	-1 041	-1 186
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	23 723	235 890	17 291	198 361	-44 494

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU

30/09/2009

en dinars

	du 1/7/09 au 30/9/09	du 1/1/09 au 30/09/2009	du 1/7/08 au 30/9/08	du 1/1/08 au 30/09/2008	du 1/1/08 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	23 724	235 890	17 291	198 361	-44 494
Résultat d'exploitation	15 438	41 773	7 866	35 270	36 395
Variation des plus (ou -) valeurs potentielles / titres	-313 815	-122 592	-30 210	47 845	-190 635
Plus ou moins valeurs réalisées / cession des titres	322 367	317 234	39 808	116 287	110 932
Frais de négociation	-266	-525	-173	-1 041	-1 186
Distribution de dividendes	0,000	-35 789	0	-48 127	-48 127
Transactions sur le capital	-8 923	-11 995	-22 482	-263 289	-268 253
a- Souscriptions	0	6 086	1 480	166 333	166 333
Capital	0	9 700	2 000	266 400	266 400
Régularisation sommes non distribuables exercice	0	-3 614	-548	-100 281	-100 281
Régularisation des sommes distribuables	0	0	28	213	213
a- Rachats	-8 923	-18 081	-23 962	-429 622	-434 585
Capital	-13 100	-27 800	-32 200	-700 000	-707 500
Régularisation sommes non distribuables exercice	4 177	9 719	8 686	271 216	273 872
Régularisation des sommes distribuables	0	0	-448	-838	-957
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 800	188 106	-5 191	-113 056	-360 874
Actif Net					
en début d'exercice / période	0	1 354 277	0	1 715 151	1 715 151
en fin d'exercice ou de la période	14 800	1 542 383	-5 191	1 602 095	1 354 277
Nombre d'actions					
en début d'exercice ou de la période	0	22 132	0	26 543	26 543
en fin d'exercice ou de la période	-131	21 951	-302	22 207	22 132
VALEUR LIQUIDATIVE		70,26480		72,14370	61,19089
Taux de rendement annualisé		14,29%		19,31%	-2,50%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2009
(Exprimés en dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'Investisseur** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évolution des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte du portefeuille actions

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de cet achat sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins value sur cession.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché la plus probable. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les titres des créances négociables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur ces titres de créances et assimilés sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus. Les échéances sont imputées au débit des comptes des intérêts courus au jour et au crédit des revenus d'obligations et assimilés.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres considérés comme valeur actuelle des stocks de valeurs mobilières. En principe, les cours de réévaluation sont :

- Pour les valeurs cotées durant les dernières séances boursières précédant la date d'évaluation, le cours boursier moyen pondéré ;
- Pour les valeurs qui n'ont pas été cotées durant les dernières séances boursières, la réévaluation est faite sur la base du dernier cours boursier ajusté pour tenir compte de tout événement de nature à agir sur le cours de cette valeur et/ou le cas échéant de la valeur mathématique ou intrinsèque des actions possédées ;
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base d'un coût moyen pondéré ou d'un cours ajusté pour les obligations n'ayant pas enregistrées des transactions le jour d'arrêté. Ces différences d'estimation ne sont pas lissées sur la période de détention ;
- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

3-5 : Etablissement dépositaire

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge à la fois de la gestion des titres possédés par la SICAV et d'autre part, centralise pour le compte de cette dernière et suit l'exécution des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

3-6 : Les frais de gestion

Les frais de gestion sont à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant un contrat forfaitaire de 1% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement, et ce, à partir du 01/11/2002. Ces frais sont les seuls frais de gestion supportés par la SICAV.

3-7 : Valeur liquidative

La valeur liquidative est obtenue par l'actualisation des éléments d'actif au cours du jour comme si le marché était parfait et que les différents cours ne changeraient pas en fonction des quantités offertes et des intentions de vente.

AC 1 Portefeuille - titres
Actions, valeurs assimilées

actions	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
3111 Coût d'entrée	991 373,137	1 055 314,396	1 089 957,827	-10 961,474
3115 actions en transformat	0,000	0,000	0,000	0,000
3119 Diff. Estimation	-122 570,882	-305 385,711	-66 964,807	-8 802,968
Total	868 802,255	749 928,685	1 022 993,020	-19 764,442

Obligations

Obligations	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
312210 Coût d'entrée	244 137,422	157 708,422	157 708,422	-20 000,000
312500 Intérêts courus	5 462,925	5 204,400	3 094,694	1 033,290
intérêts intercal courus	0,000	0,000		0,000
3129 DE/Obligations	-1,600	-1,600	-1,600	0,000
Total	249 598,747	162 911,222	160 801,516	-18 966,710

Autres valeurs

OPCVM	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
3131 act sicav Coût d'entrée	43 783,679	62 530,073	34 865,920	24 295,173
3139 Diff. Estimation	97,391	213,703	272,648	278,853
Total	43 881,070	62 743,776	35 138,568	24 574,026

AC 2 Placements monétaires disponibles
Placements monétaires

BTF	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
3211 BTF Coût d'entrée	167 000,000	0,000	0,000	51 000,000
3214 BTF, intérêts précomptés	-3 237,935			-1 786,980
3215 Intérêts courus	918,810	0,000		899,702
Total	164 680,875	0,000	0,000	50 112,722

Disponibilités

liquidités	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
Avoirs à terme auprès des banques				
3241 Bons de caisse	200 000,000	375 000,000	386 000,000	0,000
3245 BC intérêts courus	587,617	43,150	994,982	37,919
Sous Total 1	200 587,617	375 043,150	386 994,982	37,919
Liquidités et avoirs à vue				
5331 Banque	278,582	12 974,045	3 399,806	166,001
5332 sommes à l'encaissement	23 275,280	0,000	0,000	-18 900,490
5333 sommes à payer	0,000	0,000	0,000	0,000
Sous Total 2	23 553,862	12 974,045	3 399,806	-18 734,489
Total des liquidités	224 141,479	388 017,195	390 394,788	-18 696,570

AC 3 Créances d'exploitation

Autres Créances	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
411 Dividendes à recevoir	0,000	0,000	0,000	-1 648,800
412 Intérêts à recevoir	0,000	0,000	0,000	0,000
413 Obligations Amorties	0,000	0,000	0,000	0,000
403 frais à recevoir	1 186,815	1 163,215	1 115,351	0,000
Total	1 186,815	1 163,215	1 115,351	-1 648,800

ASSIF				
PA 1 Opérateurs Créditeurs				
PASSIFS	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
401 Gestionnaire	2 417,046	4 306,366	2 458,502	40,385
40101 Commission réseau	6 622,604	5 623,459	5 310,884	386,730
402 commission dépositaire	868,947	554,011	575,270	386,730
Total	9 908,597	10 483,836	8 344,656	813,845
CP 1 Capital				
SITUATION NETTE	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
101 CAPITAL SOCIAL	2 213 200,000	2 654 300,000	2 654 300,000	0,000
1021 Souscriptions	9 700,000	266 400,000	266 400,000	0,000
1022 Rachats	-27 800,000	-707 500,000	-700 000,000	-13 100,000
104 Frais de négociation	-525,382	-1 186,280	-1 040,650	-266,647
10511 VDE/ actions	-122 570,882	-305 385,711	-66 964,807	-8 802,968
10512 VDE/ obligations	-1,600	-1,600	-1,600	0,000
10513 VDE/ OPCVM	97,391	213,703	272,648	278,853
106111 Plus value/ actions	67 058,618	137 727,754	132 422,546	31 563,025
106112 Moins value/ actions	-47 349,267	-27 289,981	-15 174,462	-14 380,489
106131 Plus value/ OPCVM	724,901	2 637,072	1 181,262	115,489
106132 Moins value/ OPCVM	-8 374,354	-2 142,835	-2 142,835	-105,040
107130+/- val/report opcvm	-213,703	-23,465	-23,465	0,000
107110+/- val/report actions	305 385,711	114 560,793	114 560,793	0,000
107120+/- val/report obligation	1,600	1,600	1,600	0,000
Sous total	2 389 333,033	2 132 311,050	2 383 791,030	-4 697,777
121 Report à nouveau	1,667	7,000	7,000	0,000
129 Autres Resultats reportés	0,000	-1,450	-1,450	0,000
141 RIA	0,000	0,000	0,000	0,000
143 Résultats non distribuables	-894 576,061	-987 278,393	-987 278,393	0,000
151 Régul SND SO	-3 614,295	-100 280,897	-100 280,897	0,000
1511 Régul SND Ra	9 719,343	273 872,179	271 215,713	4 176,863
1521 Régul. RAN SO	0,007	0,141	0,141	0,000
15211 Régul. Report à nouv RA	-0,021	-0,133	-0,110	-0,010
1522 Régul Résult exerc SO	0,079	-0,028	-0,028	0,000
1523 Régul A result reportés RA	-0,001	0,027	0,022	0,000
1531 Régul RIA so	0,000	0,000	0,000	0,000
15311 Régul RIA RA	0,000	0,000	0,000	0,000
Total	-888 469,282	-813 681,554	-816 338,002	4 176,853
total classe 1	1 500 863,751	1 318 629,496	1 567 453,028	
CP2 Sommes Distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
S D Exercices Antérieurs	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
12/13 Sommes distribuables RAN	1,667	7,008	7,000	0,000
1521 Régul. RAN SO	0,007	0,141	0,141	0,000
15211 Régul. Report à nouv RA	-0,021	-0,133	-0,110	-0,010
1531 Régul RIA so	0,000	0,000	0,000	0,000
15311 Régul RIA RA	0,000	0,000	0,000	0,000
Total	1,653	7,016	7,031	-0,010
Sommes distribuables de l'exercice				
Sommes distribuables de l'exercice	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
Sommes distribuables Résultat	41 518,893	35 650,762	34 645,559	15 317,305
Total	41 518,893	35 650,762	34 645,559	15 317,305
Total AN	1 542 382,644	1 354 287,266	1 602 098,587	14 796,381

capital	1 500 862,098	1 318 629,488	1 567 445,997	-520,914
sommes distribuables	41 520,546	35 657,770	34 652,590	15 317,291

Notes liées au compte de résultat
PR 1 Revenus du portefeuille - titres
Dividendes

Dividendes	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
7010 Rev actions & assim.	26 185,840	30 377,470	30 377,470	13 798,040
703 Rev OPCVM	10 609,624			0,000
Dividendes	36 795,464	30 377,470	30 377,470	13 798,040

revenus d'obligations et assimilés	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
7020 Rev Obligat & assim. Potent	5 462,925	5 204,400	3 094,694	1 033,290
70205/7021 Rev Obligat & assim. D P	-5 204,400	-7 338,393	-7 338,393	0,000
7021 Rev Obligat & assim. échus	0,000	0,000	0,000	0,000
7022 Rev Obligat & assim. Échus	8 375,834	11 840,336	11 840,336	2 080,000
7023 Rev Obligat & assim. Échus	310,794	0,000	0,000	0,000
70221 rev intérêts intercal pot	0,000	0,000	0,000	0,000
Total 702	8 945,153	9 706,343	7 596,637	3 113,290

Revenus des autres valeurs

73 Autres produits d'exploitation	0,000	2 627,560	2 627,560	0,000
-----------------------------------	-------	-----------	-----------	-------

PR 2 Revenus des placements monétaires

revenus des placements monétaires	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
70610 Rev BTF Potent	918,810	0,000	0,000	899,702
70611 Rev BTF. Début	-43,150	-167,320	-167,320	-43,150
70612 Rev BTF. échus	0,000	5 873,947	5 873,947	0,000
7069 rev autres plac monét pot	587,617	43,150	994,982	37,919
70692 rev autres plac monét, échus	5 382,740	3 601,539	0,000	1 499,178
TOTAL 706	6 846,017	9 351,316	6 701,609	2 393,649

PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation

comptes de régularisation	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
770 Régul Resultat ex/SO	23,075	213,301	213,301	0,000
771 Régul résultat/ ra	-277,348	-957,207	-837,598	-163,556

CH 1 Charges de gestion des placements

charges	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
601 rémunérat Gestionnaire	8 650,760	12 534,397	9 626,720	3 093,808
60101 rémunérat réseau	1 081,354	1 566,812	1 203,350	386,730
602 Rémunération dépositaire	1 081,354	1 566,812	1 203,350	386,730
total classe 60	10 813,468	15 668,021	12 033,420	3 867,268

CH 2 Autres charges

Autres charges	30-sept.-09	31-déc.-08	30-sept.-08	Mvts 3 Trim 09
62 Autres charges	0,000	0,000	0,000	0,000
total classe 62	0,000	0,000	0,000	0,000

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV AVENIR**ARRETEE AU 30/09/2009****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 03 avril 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.294.008, un actif net D : 1.275.983 et un bénéfice de la période de D : 12.248.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-AVENIR», comprenant le bilan au 30 Septembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «SICAV-AVENIR», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le commissaire aux comptes :
Mustapha Mahjoub**

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	971 731	846 704	795 787
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		429 708	536 601	373 458
Obligations et valeurs assimilées		498 550	267 610	365 983
Titres OPCVM		43 473 -	42 493	56 346
Placements monétaires et disponibilités		297 668	407 716	359 959
Placements monétaires	6	297 450	405 894	350 040
Disponibilités		218	1 822	9 919
Créances d'exploitation	8	24 017 -	-	131
Autres actifs		592	588	595
TOTAL ACTIF		1 294 008	1 255 008	1 156 472
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	3 892	7 989	4 124
Autres créditeurs divers	10	14 133	-	-
TOTAL PASSIF		18 025	7 989	4 124
ACTIF NET				
Capital	12	1 247 158	1 215 487	1 116 873
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		22 -	8	8
Sommes distribuables de l'exercice en cours		28 803	31 524	35 467
ACTIF NET		1 275 983	1 247 019	1 152 348
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 294 008	1 255 008	1 156 472

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2009	Période du 01/01 au 30/09/2009	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Année 2008
Revenus du portefeuille-titres	5	9 492	30 401	6 588	34 051	37 697
Dividendes		4 823	14 989	2 806	20 417	20 417
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 669	15 412	3 782	13 634	17 280
Revenus des placements monétaires	7	2 538	8 404	2 457	7 197	10 122
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 030	38 805	9 045	41 248	47 819
Charges de gestion des placements	11	(3 502)	(10 007)	(3 426)	(9 681)	(12 970)
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 528	28 798	5 619	31 567	34 849
Autres charges		-	(26)	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 528	28 772	5 619	31 567	34 849
Régularisation du résultat d'exploitation		-	31	-	(43)	618
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 528	28 803	5 619	31 524	35 467
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	(31)	-	43	(618)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 279)	131 155	(9 429)	61 920	(70 123)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		5 162	(3 981)	22 837	82 608	91 904
Frais de négociation		(163)	(199)	(102)	(573)	(649)
RESULTAT DE LA PERIODE		12 248	155 747	18 925	175 522	55 981

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2009	Période du 01/01 au 30/09/2009	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Année 2008
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	12 248	155 747	18 925	175 522	55 981
Résultat d'exploitation	8 528	28 772	5 619	31 567	34 849
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 279)	131 155	(9 429)	61 920	(70 123)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	5 162	(3 981)	22 837	82 608	91 904
Frais de négociation de titres	(163)	(199)	(102)	(573)	(649)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(35 451)	-	(32 297)	(32 297)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-	3 339	-	(8 103)	16 767
Souscriptions					
- Capital	-	3 175	-	2 309	24 507
- Régularisation des sommes non distribuables	-	185	-	151	2 162
- Régularisation des sommes distribuables	-	31	-	14	675
Rachats					
- Capital	-	(48)	-	(9 614)	(9 614)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(2)	-	(615)	(615)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(2)	-	(348)	(348)
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 248	123 635	18 925	135 122	40 451
ACTIF NET					
En début de période	1 263 735	1 152 348	1 228 094	1 111 897	1 111 897
En fin de période	1 275 983	1 275 983	1 247 019	1 247 019	1 152 348
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	23 282	23 217	22 746	22 901	22 901
En fin de période	23 282	23 282	22 746	22 746	23 217
VALEUR LIQUIDATIVE	54,806	54,806	54,824	54,824	49,634
TAUX DE RENDEMENT	0,97%	13,50%	1,54%	15,85%	5,16%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2009**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2004 a décidé le changement de la dénomination sociale désignée initialement "SICAV BDET".

La société a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.8- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.9- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.10- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.11- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2009 à D : 971.731 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2009	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		413 734	429 708	33,68%
Actions, valeurs assimilées & droit rattachés admis à la cote		413 734	429 708	33,68%
<u>Actions</u>				
BT	460	40 019	43 180	3,38%
SOMOCER	5 250	19 361	10 374	0,81%
SIPHAT	1 400	35 594	23 806	1,87%
GIF	9 000	28 888	26 181	2,05%
POULINA	1 448	8 616	10 145	0,80%
SOTETEL	1 400	31 891	20 045	1,57%
ELECTROSTAR	800	11 026	5 114	0,40%
ASSAD	6 250	23 735	74 413	5,83%
TUNISIE LEASING	116	1 550	2 947	0,23%
SITS	13 072	33 431	44 745	3,51%
SOTRAPIL	2 080	60 165	20 386	1,60%
ESSOUKNA	4 300	22 625	23 650	1,85%
SIAME	3 862	10 201	4 739	0,37%
TUNIS AIR	5 367	18 157	11 705	0,92%
ADWYA	6 646	22 293	57 820	4,53%
TPR	2 250	8 495	12 929	1,01%
SPDIT	1 000	6 050	5 458	0,43%

ARTES	1 536	15 867	16 686	1,31%
TUNINVEST SICAR	600	8 104	6 491	0,51%
UIB	500	7 665	8 893	0,70%
<u>Droits</u>				
TUNISAIR DA	3	1	1	0,00%
Titres OPCVM		43 294	43 473	3,41%
SICAV L'EPARGNANT	426	43 294	43 473	3,41%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		488 569	498 550	39,07%
Obligations de sociétés		488 569	498 550	39,07%
AIL 2005	700	14 000	14 092	1,10%
AIL 2009-1	500	50 000	51 560	4,04%
CIL 2004/2	500	10 000	10 281	0,81%
AMEN BANK 2009 B	500	50 000	50 000	3,92%
BTE 2009	1 000	100 000	100 173	7,85%
UTL 2004	700	42 000	43 179	3,38%
GL 2004/1	750	15 000	15 622	1,22%
OCA ATTIJARI	1 512	7 569	7 764	0,61%
BH SUB 2007	1 000	100 000	103 796	8,13%
BNA 2009 SUB	1 000	100 000	102 083	8,00%
TOTAL		945 597	971 731	76,16%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 9.492 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009, contre D : 6.588, pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	3 ^{ème} Trimestre 2009	3 ^{ème} Trimestre 2008
<u>Dividendes</u>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	4 823	2 806
- des titres OPCVM	-	-
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 669	3 782
TOTAL	9 492	6 588

Note 6 : placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2009 à D : 297.450 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif net
Placement employés en bons de trésor (3,85%)	25 101	25 338	1,99%
Placement employés en bons de trésor (3,80%)	19 299	19 304	1,51%
Placement employés en bons de trésor (3,80%)	250 823	252 808	19,81%
TOTAL	295 223	297 450	23,31%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009 à D : 2.538, contre D : 2.457 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008, et se détaille comme suit :

	3 ^{ème} Trimestre 2009	3 ^{ème} Trimestre 2008
Intérêts des placements employés en bons de trésor	2 538	1 563
Intérêts des comptes à terme	-	894
TOTAL	2 538	2 457

Note 8 : Créances d'exploitation

Ce poste accuse au 30 septembre 2009 un solde de D : 24.017 contre un solde nul à la même date de l'exercice précédent, et englobe les produits de cession de titres non encore encaissés à la date de clôture de la période.

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 30 septembre 2009 un solde de D : 3.892, contre D : 7.989 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	30 Septembre	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Gestionnaire	1 049	5 146
Dépositaire	2 843	2 843
<u>Total</u>	<u>3 892</u>	<u>7 989</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le compte "Autre créditeurs divers" accuse au 30 septembre 2009 un solde de D : 14.133 et englobe exclusivement les sommes se rapportant aux achats de titres.

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2009 à D : 3.502 contre D : 3.426 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	3ème Trimestre	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération du gestionnaire	3 205	3 129
Rémunération du dépositaire	297	297
<u>Total</u>	<u>3 502</u>	<u>3 426</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	1 116 873
Nombre de titres	23 217
Nombre d'actionnaires	22

Souscriptions réalisées

Montant	3 175
Nombre de titres émis	66
Nombre d'actionnaires entrants	1

Rachats effectués

Montant	(48)
Nombre de titres rachetés	(1)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	131 155
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(3 981)
Frais de négociation	(199)
Régularisation des sommes non distribuables	183

Capital au 30-09-2009

Montant	1 247 158
Nombre de titres	23 282
Nombre d'actionnaires	23